G en Yvelines

N°72
Mercredi 1 mars 2017
lagazette-yvelines.fr

La Gazette en Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Ces bois publics, propriété du Conseil régional d'Île-de-France, sont aujourd'hui veillés par la plus exigeante des labellisations de gestion forestière.



Rosny – Verneuil Deux forêts certifiées FSC

Dossier - P. 2

Actualités p.8

LES MUREAUX

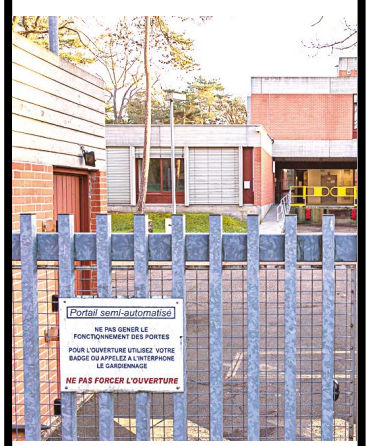

Campus EDF : le Départe-ment drague les entreprises chinoises

Actualités p.6

VERNOUILLET



RD 154 : relogés sous des lignes à haute tension ?



Actualités p.4

VALLEE DE SEINE

Mantes U se réoriente vers la gare SNCF

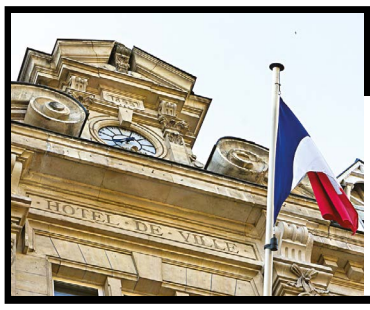

Actualités p.4

CONFLANS

La mairie fait appel



Actualités p.7

HOUDAN

Abattoir : contre-manifestation des agriculteurs

P. 4 BUCHELAY A13 : la sortie 13 fermera pendant l'été 2018

P. 7 VILLENNES-SUR-SEINE Un nouveau projet immobilier contesté

P. 8 POISSY La sécurité, « affaire de tous »

P. 9 LES MUREAUX Des légumes « hors-calibres » pour les écoles

P. 9 MANTES-LA-VILLE Tous ensemble ... enfin, presque

P. 11 CHANTELOUP-LES-VIGNES Huit interpellations pour trafic

P. 14 LES MUREAUX Une semaine dans l'espace

DÉCOUVREZ TOUS NOS **PROGRAMMES IMMOBILIERS** DANS LES **YVELINES**



Bouygues Immobilier
Bien plus pour vous

bouygues-immobilier.com
0 810 002 500 Service 0,06 € / min + prix appel

Bouygues Immobilier, SAS au capital de 138.577.320 €, SIREN 562 091 546 RCS Nanterre, siège social, 3 boulevard Gallieni à Issy les Moulineaux (92130), intermédiaire en opération de banque catégorie mandataire Intermédiaire en Opérations de Banque (MIOB) inscrit à l'ORIAS sous le n° 13006299. Illustration : Infime. Document et photo non contractuels. Grenadines & Cie – 01/2017.

VALLEE DE SEINE

Rosny – Verneuil : deux forêts certifiées FSC

Le bois de Marsinval était déjà certifié selon les préconisations du Forest stewardship council depuis 2014. La forêt de Rosny vient de le rejoindre. Cette démarche permet d'y protéger la biodiversité, les éléments culturels et historiques, ainsi que les salariés qui y travaillent.

La nouvelle a été accueillie sans surprise mais avec satisfaction. La forêt de Rosny, 1 200 ha de bois et propriété depuis 1992 de l'Agence des espaces verts (AEV), institution satellite du Conseil régional d'Île-de-France, est désormais certifiée par le Forest stewardship council (FSC). A la gestion de la coupe d'arbres et à l'entretien de la forêt s'ajoute maintenant une astreinte à protéger activement la biodiversité, les éléments culturels et la sécurité de ceux qui y travaillent. C'est déjà le cas de la butte de Marsinval, 951 ha situés entre autres à Verneuil-sur-Seine et classée FSC en 2014.

L'AEV gère désormais environ 8 000 hectares dans 13 forêts (sur 23 massifs forestiers représentant 11 000 des 14 000 ha possédés, Ndlr) ainsi labellisées depuis qu'elle s'est engagée dans la démarche de certification, en 2013. *« Aujourd'hui, les forêts FSC en France, c'est 39 858 ha, dont une bonne partie à l'AEV »*, apprécie Aurélien Sautière, président de FSC France. L'association décline nationalement les principes de gestion responsable et de développement durable des forêts, déterminés lors de la conférence sur l'environnement de Rio de Janeiro en 1992.

L'AEV est d'ailleurs le seul représentant francilien de cette certification. Encore naissante en France même si elle est de plus en plus répandue dans les autres pays européens, elle exige des audits indépendants et annuels des propriétaires et gestionnaires forestiers. *« Nous avons trois piliers pour le développement durable : environnemental, économique et social »*, explique le président de l'association française née il y a dix ans.

A la forêt de Rosny-sur-Seine, l'effort, entamé avant la démarche de certification et dès son rachat par l'AEV bouclé en 1992, a été considérable. *« Cette forêt n'avait pas été entretenue correctement, elle était louée par des sociétés de chasse, entièrement close, avec un grand parc à sangliers,* rappelle Daniel Vaugelade, président de l'Union pour la protection de la boucle de Moisson et de ses habitants (UPBMH). *Quand vous mettez un troupeau de sangliers dans une forêt fermée, il y a forcément des dégâts sur les repousses et avec les piétinements, il a fallu tout reprendre. »*

Si l'agence publique n'a pas attendu FSC pour entretenir cette forêt aussi partiellement classée en zone Natura 2 000 de protection environnementale, la certification vient tant récompenser ses efforts qu'imposer de les poursuivre. *« Pendant des années, il n'y a pas eu beaucoup de récoltes de bois et on a fait des études pour étudier l'environnement »*, détaille Claire Nowak, responsable du pôle forêt à l'AEV. Les récoltes n'ont ainsi été remises en place que récemment, suite à un nouveau plan de gestion créé en juin dernier par l'Office national des forêts (ONF).

Pour sa certification, des réunions publiques ont été organisées avec élus et associations de chasseurs ou de randonneurs, entre autres, pour déterminer les espèces à protéger et les endroits où elles se trouvaient. *« On a mis 63 ha dans des îlots de sénescence, des parcelles où il n'y aura plus de coupes, comme si elles n'étaient pas touchées par l'homme »*, explique-t-elle tout en rassurant : *« Ces îlots ne sont pas situés à côté des chemins ou dans les zones de forte fréquentation afin d'éviter tout incident, on doit toujours concilier ce type d'actions avec l'accueil du public. »*



LA GAZETTE EN YVELINES

« Elle était louée par des sociétés de chasse, entièrement close, avec un grand parc à sangliers », rappelle Daniel Vaugelade, président de l'Union pour la protection de la boucle de Moisson et de ses habitants (UPBMH).

Au-delà des aspects environnementaux, la certification FSC a également poussé l'AEV à y classer pour les protéger des éléments culturels et historiques. Dans le bois vernolien de Marsinval, la stèle dédiée au pilote américain Henri Williams Shurlds, abattu en 1944, devra être soigneusement entretenue. Côté forêt de Rosny, une tuilerie du Moyen-Âge a été identifiée, et le belvédère de Châtillon, kiosque remontant à l'Exposition universelle de 1900, a été restauré.

Enfin, *« FSC nous a amené à demander les registres d'accidents du travail à nos prestataires et à donner des formations à nos techniciens pour s'assurer qu'ils aient l'expertise nécessaire et tirer vers le haut la qualité et la sécurité du travail en forêt »*, détaille Claire Nowak. *« Il est important de répondre à ces exigences qui nous permettent de ne laisser aucun détail de côté »*, reconnaît-elle de cette démarche de certification, poursuivie malgré le changement de majorité politique, fin 2015, au Conseil régional d'Île-de-France.

« C'est comme une norme Iso : ça demande un certain degré d'exigence, une montée en compétence de nos experts et un travail conséquent en interne, mais qui aujourd'hui porte ses fruits, se félicite ainsi Loys de Pampelonne, directeur de cabinet à l'AEV de la présidente Anne Cabrit (conseillère régionale LR, Ndlr). *Il y a eu un choix politique de la présidente de continuer dans cette voie, en suivant l'avis de nos experts.*

* L'Agence des espaces verts est aussi propriétaire, dans le Nord des Yvelines, des domaines de la plaine du bout du monde à Epône, de la plaine de la Haye aux Mureaux, de la plaine de Maurecourt, des vergers boisés d'Orgeval, de l'île Saint-Louis à Poissy, et des bois de Marsinval à Verneuil-sur-Seine.

ROSNY-SUR-SEINE

Forêt de Rosny : l'interminable chantier de la ferme des huit routes

A la croisée des chemins, au coeur des bois dans une grande clairière vestige de l'exploitation agricole, ces grands corps de ferme du XVIIIème siècle connaissent un interminable chantier. La ferme des huit routes, en rénovation, devait ouvrir en 2013 et devenir locaux de l'Agence des espaces verts (AEV, satellite de la Région et propriétaire de la forêt, Ndlr) comme espace d'éducation à l'environnement des scolaires. Un changement de majorité et un interminable chantier plus tard, la fin des travaux est désormais prévue pour 2018... mais son usage ne l'est plus.

« Ca fait partie des projets que nous ont légué l'ancienne majorité (de gauche, Ndlr), qui voulait en faire une maison de l'environnement. C'est assez titanesque à gérer en termes d'organisation et de coût, avec une complexité supplémentaire lorsque des sociétés avec lesquelles nous avons sous-traité des travaux déposent le bilan et obligent à reprendre les travaux », explique Loys de Pampelonne, directeur de cabinet à l'AEV de la présidente Anne Cabrit (conseillère régionale LR, Ndlr).

Comme 1,2 million d'euros y sont investis par Région et Département, impossible d'annuler la fin de la rénovation. Pour autant, le projet initial n'a aujourd'hui plus de sens, compte tenu du fait que le Conseil régional a décidé de supprimer la mission d'éducation à l'environnement jusque-là confiée à l'AEV.

En attendant, la bâtisse continue d'héberger pour partie une activité agricole et d'accueillir les chasseurs, comme vendredi dernier, lors de journées dédiées où la forêt est fermée au public pour sa sécurité. *« On a organisé un certain nombre de déplacements avec le Département, l'agglomération et la commune pour réfléchir à son avenir,* poursuit le directeur de cabinet. *On en est au stade de la réflexion. »*

Mais les deux baux, agricole et de chasse, limitent autant les possibilités que les restrictions budgétaires : *« Aujourd'hui, l'argent public est une denrée rare. »* Côté municipalité, le maire Michel Guillamaud (DVD) confirme que *« tous les projets sont revus à l'aune des moyens financiers actuellement disponibles »,* précisant n'avoir *« aucun moyen financier pour accompagner ou faire quoi que ce soit »* à la ferme des huit routes. *« Normalement, en 2018, le bâtiment sera prêt »,* espère Loys de Pampelonne. Reste donc à en définir le projet.

ILE-DE-FRANCE

L'Agence des espaces verts conservée, l'éducation à l'environnement abandonnée

Depuis l'élection de Valérie Pécresse (LR) fin 2015 à la tête du Conseil régional d'Île-de-France, passé de gauche à droite, l'incertitude entourait l'avenir de l'Agence des espaces verts (AEV), entre coupes budgétaires, gestion passée critiquée, grève et inquiétudes diverses. L'organisme, destiné à acquérir des terres forestières, créé par l'Etat et placé sous l'égide de la Région, doit finalement être conservé sous sa forme actuelle et être un acteur d'un « plan vert » régional. L'éducation à l'environnement des écoliers, mission exercée depuis quelques années, est, elle, abandonnée.

« C'est un établissement public qui va continuer à assurer ses missions, particulièrement en étant un acteur majeur du plan vert de la Région Ile-de-France. C'est un outil fantastique, unique en France, assure Loys de Pampelonne, directeur de cabinet de la présidente Anne Cabrit (conseillère régionale LR, Ndlr). *Cependant, des missions ont été créées il y a une vingtaine d'années (par l'ancienne majorité de gauche, Ndlr) comme la mission à l'éducation à l'environnement : politiquement, il a été acté de recentrer l'agence sur ses missions originelles qui sont la préservation et l'aménagement des espaces verts. »*

Dans le cadre du « plan vert », les acquisitions de l'AEV devraient désormais se tourner vers l'amélioration du cadre de vie francilien près de Paris plutôt que vers la formation d'une ceinture verte de grandes forêts ouvertes au public en grande couronne. Quinze des près de 140 agents titulaires, chargés d'éduquer à l'environnement, devront par ailleurs en partir. La semaine dernière, Chantal Jouanno (LR), vice-présidente de la Région à l'environnement, est venue en personne expliquer le nouveau projet politique et répondre aux fonctionnaires de l'institution.

« Ca a été très apprécié », loue de cette initiative jamais vue en quarante ans d'existence Philippe de Paule, secrétaire de la CFDT de l'AEV. Jusque-là très inquiets, 80 % des agents avaient fait grève, là aussi une première, et manifesté fin janvier alors qu'une disparition pure et simple de l'organisme était évoquée : *« Les gens avaient vraiment peur pour la sauvegarde de l'établissement »*. Aujourd'hui pérennisé, il a cependant connu de très importantes coupes budgétaires, notamment pour les acquisitions, même si cinq millions d'euros sont désormais affectés dans ce but au « plan vert ».

« On souhaite que le plan vert soit vite mis en action, car à l'AEV, ce ne sont que des métiers-passion, on est dans l'expectative pour retrouver une dynamique qu'il n'y a plus suite à tous ces effets d'annonce, attend maintenant le délégué syndical. *On aimerait se remettre au travail pour de vrai, et avoir une prise en charge des risques psychosociaux, notamment pour les agents d'éducation à l'environnement. »* Ces derniers vont être prochainement reçus en entretien individuel pour des reclassements internes au Conseil régional, dans la fonction publique ou dans le privé.

Carrefour drive.fr

7€ OFFERTS

à partir de 70€ d'achat avec le code

LIMAY04

valable du 06/03/17 au 12/03/17
une seule fois par utilisateur sur
le site internet Carrefour drive de Limay.

Votre Carrefour drive de LIMAY

évolue
pour mieux
vous servir !

- Ouvert de 9h à 20h -
du lundi au samedi

+ **de promos**

+ **de choix**

+ **de créneaux de retraits**



CONFLANS-SAINTE-HONORINE Calendriers et laïcité : l'affaire enfin jugée, la mairie fait appel

La mairie l'avait mutée en 2013 suite à la distribution de calendriers portant des mentions religieuses. Les juges ont annulé cette décision pour des raisons de procédure et non de fond.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

« On regrette que le juge se soit attaché à la forme et que le fond n'ait pas été traité », estime Sandra Blasiak pour l'association familiale protestante Maranatha, à l'origine des calendriers litigieux.

En 2013, Nadine Lalanne, alors cadre responsable des fonctionnaires de trois écoles élémentaires, était mutée par la municipalité, au nom de la laïcité, à la direction du centre communal d'action sociale (CCAS). Elle formait alors plusieurs recours contre cette décision, prise suite à la distribution à ses collègues de calendriers portant des mentions bibliques, et incitant à contacter une église baptiste évangélique.

Le 9 janvier dernier, le tribunal administratif de Versailles a annulé la décision de l'époque. Les juges se prononcent exclusivement sur des questions de procédure et non sur le fond de l'affaire, au regret des intervenants passés comme actuels. Le nouveau maire Laurent Brosse (LR) a décidé de faire appel de cette décision pour éviter une autre procédure qui pourrait aboutir à dédommager Nadine Lalanne. Devenue retraitée le 30 août dernier, elle était en arrêt maladie depuis 2013.

L'affaire avait fait les gros titres à l'époque. « *C'était une affaire complètement délirante* », indique aujourd'hui l'ancien maire, alors socialiste (il est maintenant sénateur PRG, Ndlr), Philippe Esnol, qui en garde manifestement un vif souvenir. « *Cela m'avait valu des tombereaux d'insultes sur Facebook, j'étais l'éradicateur du protestantisme,* se rappelle-t-il, lui qui a deux enfants protestants. *Depuis cette période, j'ai complètement arrêté Facebook, Twitter et tous ces machins-là.* »

« Une affaire complètement délirante »

Les juges du tribunal administratif ont estimé que la « *mutation d'office dans l'intérêt du service* » de Nadine Lalanne (dont l'avocat n'a pas répondu à la sollicitation de *La Gazette,* Ndlr) constituait bien une sanction disciplinaire, ses nouvelles fonctions ne comportant plus d'encadrement d'agents municipaux. En conséquence, elle « *devait être précédée de la réunion de la commission administrative paritaire* ».

Les juges rejettent cependant les demandes de réintégration de la fonctionnaire, et d'astreinte financière en cas de non-réintégration, toujours pour des motifs procéduraux, et condamnent la mairie à lui payer 1 000 euros de frais d'avocat. « *Si la décision est cassée sur des motifs de procédure, c'est lamentable,* regrette Philippe Esnol. *Sur le fond, il n'y avait aucune raison de revenir sur cette décision-là, je suis atterré.* »

Pas de réintégration

Les associations protestantes sont elles aussi plutôt déçues. « *On regrette que le juge se soit attaché à la forme et que le fond n'ait pas été traité* », indique ainsi Sandra Blasiak pour l'association familiale protestante Maranatha de Conflans-Achères, à l'origine des calendriers litigieux. « *Il nous a semblé qu'il aurait été intéressant que le tribunal se soit prononcé sur le fond pour faire jurisprudence* », estime-t-on au conseil national des évangéliques de France pour qui l'affaire « *ne concerne pas une forme de prosélytisme sur son lieu de travail* ».

La municipalité conflanaise a décidé de faire appel de cette décision. « *Madame Lalanne peut faire un recours de plein contentieux pour demande d'indemnisation de son préjudice,* explique Laurent Brosse, maire et toujours avocat. *Défendant les intérêts de la commune, je n'ai pas vraiment envie qu'on soit condamné à verser une somme de dommages et intérêts.* »

Il fera donc appel en soutenant que la mutation n'attentait pas aux intérêts de la fonctionnaire, ce qu'avait d'ailleurs soutenu face aux juges le rapporteur public en décembre dernier, sans être suivi par les magistrats administratifs. C'est « *un détail de procédure qui peut avoir des conséquences pécuniaires* » car « *elle peut demander des sommes importantes* ».

En bref

BUCHELAY A13 : la sortie 13 fermera pendant l'été 2018

Une fermeture de la sortie 13 de l'A13 cet été inquiétait les entreprises de la zone commerciale. La communauté urbaine a précisé que celle-ci devrait avoir lieu un mois pendant l'été 2018.



LA GAZETTE EN YVELINES

« Cette interruption temporaire de circulation ne devrait [...] intervenir qu'à l'été 2018 et seulement du 15 juillet au 15 août », précise le communiqué de GPSEO.

Face à l'inquiétude des entreprises de la zone commerciale, la communauté urbaine a tenu à préciser dans un communiqué de presse que la fermeture de la sortie 13 de l'A13 ne fermera pas du 10 juillet au 31 août 2017, mais un mois pendant l'été 2018. Cette fermeture est programmée dans le cadre du réaménagement de l'accès aux zones d'activités économiques et commerciales de Mantes-Buchelay, qui doit être achevé en 2019.

« 90 % de la clientèle passe par cette sortie. »

Le communiqué indique que « *Cette interruption temporaire de circulation ne devrait […] intervenir qu'à l'été 2018 et seulement du 15 juillet au 15 août, période prévisionnelle à laquelle le trafic est le moins important.* » Il précise également qu'une « *déviation fléchée sera mise en place à partir de la sortie 12* ».

Pour Louis Huber, président de l'association Les docks de Buchelay qui regroupe une trentaine d'entreprises de la zone, une fermeture de cette sortie représente un risque « *pour le chiffre d'affaires* ». Il souligne que cette période est celle où « *les gens font leurs courses de rentrée* ». Et d'ajouter : « *Si on ferme l'accès à la zone, comment les gens vont venir ? 90 % de la clientèle passe par cette sortie.* »

VALLEE DE SEINE Mantes université se réoriente vers la gare SNCF

Depuis sa conception il y a plus d'une décennie, le nouveau quartier est partiellement sorti de terre. Les urbanistes vont modifier le programme pour l'adapter à l'arrivée du RER E en 2024.

A cheval entre Buchelay, Mantes-la-Ville et Mantes-la-Jolie, le quartier Mantes université, c'est 40 ha en chantier depuis maintenant huit ans, rythmés par l'émergence d'équipements publics et de logements. Des travaux massifs sont encore prévus jusqu'après 2020, pour ce programme sous l'égide de l'Etablissement public du Mantois Seine aval (Epamsa). L'arrivée du RER E pousse les urbanistes à réorienter certaines caractéristiques de ce quartier où 2 500 logements doivent voir le jour (1 100 sont livrés ou en cours de construction, Ndlr).

La centralité était en effet prévue devant la halle Sulzer, du haut de son toit de 28 m pour 300 m de longueur. Cette dernière, placée sur une gigantesque parcelle de 11 ha accueillant déjà une école d'ingénieurs, devait recevoir un projet de centre commercial géant, dont le promoteur a annoncé l'abandon en 2015. « *Le programme avait peut-être trop grossi pour la zone de chalandise* », avancait-t-on à l'Epamsa la semaine dernière lors d'une visite de presse.

Aujourd'hui, rien n'y a été décidé.



LA GAZETTE EN YVELINES

« Si on ne démolit pas, on fait une économie de 50 % à 75 % », indique de la halle Sulzer (à gauche) Xavier Hemeury, directeur de l'Etablissement public d'aménagement du Mantois Seine aval (Epamsa).

« *Le fait que le projet Hammerson soit définitivement abandonné nous amène à revoir le caractère strictement commercial pour retrouver un quartier qui serait mixte* », indique Xavier Hemeury, directeur de l'Epamsa. Il rappelle que le site « *n'est pas une page blanche sur laquelle on serait libre* », à l'instar de la dalle béton de quatre mètres d'épaisseur de l'ex-usine de pompes et de moteurs. Seule certitude : « *Si on ne démolit pas, on fait une économie de 50 % à 75 %.* »

« *Il faut réussir à finir ce qui était engagé tout en arrivant à s'insérer dans les nouveaux objectifs que sont la gare Eole (RER E, Ndlr) et la halle Sulzer,* explique Elsa Nouguès, architecte-urbaniste du cabinet Lambert Lénack. *Il y avait un pôle gare, mais pas celui d'Eole, il faut réussir à réorienter les axes et certaines voies vers ce pôle. Avant, la centralité était pensée à la halle Sulzer. C'est stimulant de voir que le projet urbain n'est pas voué à rester fixé dans son dessin d'il y a dix ans.* »

Les chantiers actuels se concentrent au niveau des anciens terrains du « *plateau ferroviaire* », propriétés de RFF. Destinées à recevoir 257 logements dont plus de 100 sociaux, une école et un centre de loisirs, ces parcelles sont les premières de France a avoir été vendues « *en décôte* » en 2014 (avec un rabais de 380 000 euros, Ndlr) , suite à une loi votée en 2013. « *Ce symbolisme a permis de conclure une négociation qui durait depuis près de huit ans* », note Denis Courtot, directeur des opérations à l'Epamsa.

En bref

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Il déplore le retrait de l'Etat

Le maire a pointé les coûts liés aux fermetures de l'assurance-maladie et de la Caisse d'allocations familiales fin mars, du transfert de la fourrière et du regroupement des cartes d'identité.

Vendredi dernier, le maire Laurent Brosse (LR) a regretté devant la presse locale la fermeture ou l'arrêt de services publics. Fin mars, la Caisse d'allocations familiales (Caf) et la Caisse primaire d'assurance-maladie (CPAM), hébergées dans des locaux appartenant à la Caf, ferment leurs portes définitivement. « *On me faisait part de difficultés avec les heures et jours d'ouverture : là, pour le coup, on n'aura plus d'organismes* », a pointé un maire un peu amer. Une borne interactive d'information de la CPAM sera mise à disposition par la commune à l'accueil de l'hôtel de ville.

« Ca devient extrêmement compliqué »

La fourrière, assurée par la Police nationale, sera également transférée à la commune fin mars. Enfin, la délivrance de cartes nationales d'identité de tout le canton est désormais sous sa responsabilité. « *Pour nous, ça induit des coûts de fonctionnement, encore transférés de l'Etat vers les communes,* s'est ému l'édile élu en 2014. *Dans un contexte global de baisse des dotations de l'Etat, tout ça devient extrêmement compliqué.* »

En image



LA GAZETTE EN YVELINES

MANTES-LA-JOLIE Un chef s'invite au marché couvert

Au cœur du marché couvert, la première édition de Toque chef se tenait ce samedi 25 février. Le jeune chef Antonin Agrissais est venu cuisiner des mises en bouche créatives devant les clients. « *Le but est de mettre en avant les produits des commerçants* », explique ce dernier. En arrivant le matin, il a fait le tour du marché pour récupérer ses produits afin de réaliser par exemple un tartare de cheval façon Thai. « *Je commence à cuisiner puis je partage avec les gens*, détaille Antonin Agrissais. *Je leur explique les recettes [et] j'ai un discours sur la nutrition.* »

En bref

VALLEE DE SEINE

Fin annoncée pour l'Epamsa

L'établissement public d'aménagement du Mantois Seine aval devrait disparaître dans quelques années, et ne se voit déjà plus confier de nouvelles missions.

C'est le début de la fin pour l'établissement public d'aménagement du Mantois Seine aval (Epamsa), institution d'Etat créée en 1996 par décret et dont la gouvernance est assurée conjointement avec les collectivités territoriales. « *L'intégration de l'Epamsa, c'est plusieurs années : la fin sera en 2021 ou 2022* », confiait la semaine dernière Philippe Tautou, maire de Verneuil-sur-Seine et président de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO). Il prévoit d'en prendre la présidence à la place du président du Conseil départemental Pierre Bédier « *dans les mois qui viennent* » avec pour objectif de « *l'intégrer à la communauté urbaine* ».

« En 2021 ou 2022 »

Si l'organisme gèrera jusqu'au bout les aménagements urbains dont il est chargé, comme le nouveau quartier Mantes université, « *il n'y aura pas de nouveaux développements* », désormais directement pris en charge par GPSEO, dont le territoire recoupe celui de l'Opération d'intérêt national (OIN) à l'origine de l'Epamsa : « *La cohérence est que les choses se fassent avec GPSEO car tout ses projets concernent GPSEO.* »



VERNOUILLET RD 154 : relogés sous des lignes à haute tension ?

Dans le cadre de la déviation de Vernouillet-Verneuil, portée par le Conseil départemental des Yvelines, deux familles vont devoir être relogées car leurs propriétés sont sur son tracé.

Deux familles de gens du voyage sédentarisées habitent actuellement sur le tracé du projet de déviation de la RD 154, porté par le Conseil départemental. Pour réaliser cette voie de contournement au Sud des communes de Vernouillet et Verneuil-sur-Seine, ces familles, dont les propriétés sont situées au lieu-dit des Cassepots, vont devoir être relogées.

En vue de proposer une solution de relogement aux 47 personnes vivant sur place, la commune de Vernouillet a cédé deux parcelles à « *l'euro symbolique* » à la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) en décembre. Cette dernière officie sur ce dossier car GPSEO a « *la compétence gens du voyage* », explique son président, Philippe Tautou (LR).

Les deux sites qui seraient proposés aux habitants sont le fruit de l'acquisition de plusieurs terrains appartenant à des propriétaires privés, au Conseil départemental et à la ville de Vernouillet. Ils sont situés à moins de 100 mètres des propriétés actuelles des gens du voyage, mais ces derniers regrettent que les emplacements envisagés soient situés à proximité immédiate de pylônes de lignes à haute tension.



LA GAZETTE EN YVELINES

Jean-Pierre Grenier estime qu'il y a un « enjeu de santé publique » quant au choix de reloger ces familles à proximité de pylônes de lignes à haute tension.

« Je n'ai jamais vu des constructions sous des poteaux »

« *J'ai des petits-enfants, sous une ligne à haute tension, si le câble casse …*, s'inquiète l'un des membre de la communauté des gens du voyage, qui précise habiter son terrain depuis « *35 ans* » et en être propriétaire. *Je n'ai jamais vu des constructions sous des poteaux. Je n'arrive pas à comprendre.* » De son côté, Philippe Tautou estime que « *ça ne va pas changer grand-chose pour eux* » car « *ils sont déjà dans un périmètre de moins de 50 mètres […] de la ligne à haute tension* ».

Le membre de la communauté des gens du voyage, contacté par *La Gazette*, indique avoir reçu des propositions orales mais déplore de n'en avoir reçu aucune écrite à ce jour. « *Si vous voulez prendre ma maison et mon terrain, proposez-moi une maison et un terrain équivalent un peu plus loin* », demande-t-il, avant de préciser s'être rapproché d'un avocat. Philippe Tautou confirme que les terrains proposés seront « *à peu près équivalents* », mais il précise ne pas avoir « *envisagé la solution d'une acquisition* ».

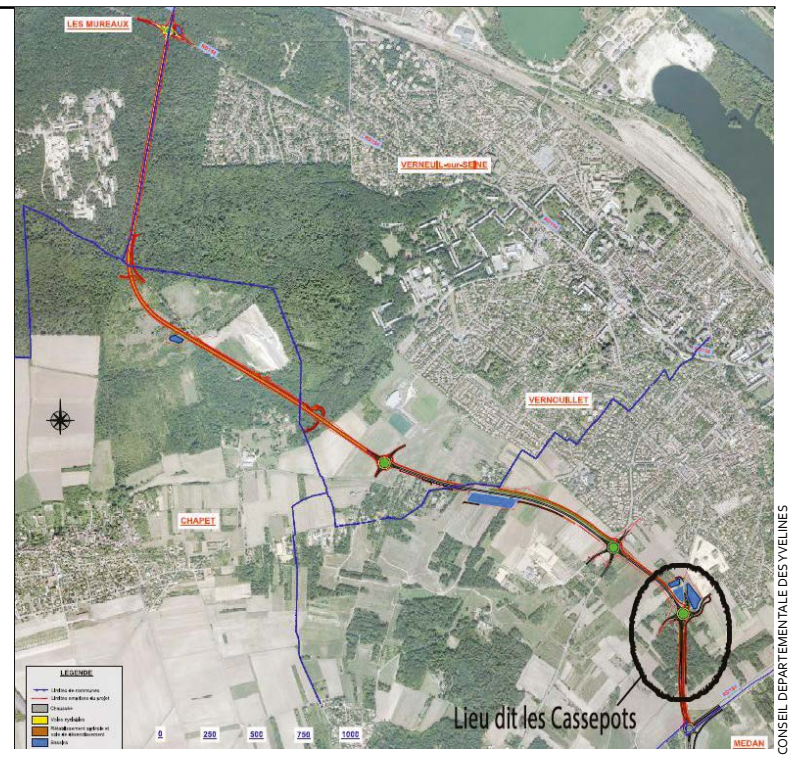

CONSEIL DEPARTEMENTAL DES YVELINES

La déviation de la RD 154 devrait passer sur le lieu-dit des Cassepots, où se situent les habitations des familles des gens du voyage sédentarisés.

Jean-Pierre Grenier, président de l'association Bien vivre à Vernouillet, est opposé de longue date au projet de déviation de la RD 154. Il informe depuis plusieurs semaines les deux familles concernées des avancées du dossier et souligne qu'il ne souhaite pas les « *instrumentaliser* ». Concernant la délibération de la municipalité vernolitaine de décembre, Jean-Pierre Grenier a déposé un recours gracieux demandant son annulation.

Un recours gracieux déposé

Ce recours porte notamment sur la vente des parcelles à « *l'euro symbolique* » : « *Vu les difficultés [financières] des communes, il n'y a aucune raison de faire une cession à l'euro symbolique* ». Jean-Pierre Grenier demande également que soit appliqué « *le principe de précaution* » par rapport aux lignes à hautes tension qui traversent les parcelles et estime qu'il y a « *un enjeu de santé publique* ».

Contactée à de multiples reprises sur le sujet, la municipalité vernolitaine n'a pas répondu à nos sollicitations. Le Conseil départemental n'a pas souhaité communiquer pour l'instant, une réunion sur ce dossier devant avoir lieu courant mars.

Indiscrets

Son communiqué de soutien à la candidature d'Emmanuel Macron a été largement relayé dans la presse locale. Cette dernière a cependant oublié de préciser que Marie-Hélène Lopez-Jollivet (PS), ex-maire de Vernouillet, avait elle-même candidaté à l'investiture du mouvement En marche, pour les élections législatives dans la septième circonscription. « *Ce n'est interdit ni par En marche ni par le PS* », fait-elle noter de ce qui est maintenant une double candidature.

En effet, cette élue, soutien de Manuel Valls lors des primaires du PS est aussi postulante à l'investiture socialiste dans cette circonscription aujourd'hui « gelée » au niveau national. En décembre, elle avait d'ailleurs emporté le vote des militants, lors d'un scrutin ensuite contesté par son adversaire et secrétaire de la section PS de Conflans-Sainte-Honorine, Christophe Paris.

Quand la majorité mantaise tente de monter les groupes d'opposition les uns contre les autres, elle se fait renvoyer dans ses cordes... mais pas de la manière qu'on pourrait imaginer. « *On avait eu un bon débat, peut-être grâce à Monsieur Mariojouls, qui, lui, avait posé des questions en commission* », lâchait Jean-Luc Santini (LR) en direction du socialiste David Stefanelly au conseil municipal du lundi 20 février. La réponse de Joël Mariojouls, du groupe Ensemble pour une gauche citoyenne, ne s'est pas faite attendre. « *Ca ne sert à rien d'opposer les conseillers municipaux d'opposition, de toute façon, ils ne s'entendent pas*, a-t-il ainsi enjoint à son homologue de la majorité. *Ne cherchez pas à nous diviser : vous n'y parviendrez pas, c'est déjà fait.* »

Environnement et égalité des sexes ne feraient-ils pas toujours bon ménage ? Au dernier conseil municipal des Mureaux, Papa Waly Danfakha (PRG), adjoint en charge des travaux, s'est ému de l'extinction de l'éclairage public trop tôt à l'occasion du rapport de situation en matière d'égalité entre hommes et femmes. « *Des études ont été menées et montrent que les politiques d'éclairage dans les villes favorisent plus les hommes que les femmes*, a-t-il assuré. *Dans les villes où on ferme les lumières à 20 h pour des raisons d'économies d'énergie, on voit que ça favorise plus les hommes que les femmes.* » Michel Carrière (DVG), l'adjoint à l'environnement, qui a déjà mené la commune à éteindre de nombreux lampadaires entre 23 h et 5 h du matin, a reçu le message cinq sur cinq.

Si la centrale thermique EDF de Porcheville ferme bien en 2018, il aimerait que ses emblématiques cheminées continuent de ponctuer le paysage de la vallée de Seine après le démantèlement. « *Je travaille pour qu'on garde les cheminées de Porcheville, je ne voudrais pas qu'on ne les conserve pas, mais que ça fasse partie de notre patrimoine* », confie Philippe Tautou (LR), le président de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise. Il est actuellement en train de plaider auprès d'EDF la cause de ces deux éléments industriels reconnaissables de tous les usagers de l'autoroute A13, de Paris jusqu'au Havre.



HOUDAN Abattoir Guy Harang : contre-manifestation des agriculteurs

Après la diffusion de la vidéo tournée par l'association L214 à l'abattoir d'Houdan, les agriculteurs ont manifesté en nombre pour afficher leur soutien à l'entreprise.



LA GAZETTE EN YVELINES

« A chaque fois qu'ils seront là, nous serons là », a promis François Lecoq, président local de la FDSEA, à l'association L214.

Plus de 200 agriculteurs franciliens, et politiques locaux, se sont réunis devant l'abattoir Guy Harang ce jeudi 23 février. Ils ont massivement répondu présent à l'appel de soutien à l'établissement, seul abattoir de porcs d'Île-de-France, lancé par la Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles (FDSEA) d'Ile-de-France et les Jeunes agriculteurs.

La polémique autour de l'abattoir houdanais avait enflée après la diffusion d'une vidéo, filmée par l'association de protection animale L214, montrant des actes de « *maltraitance* » de cochons. « *Lundi soir, j'apprends que les végans vont venir (un rassemblement « citoyen pacifique » était en effet prévu le 23 février, Ndlr),* raconte François Lecoq, président du syndicat local de Houdan de la FDSEA. *On se dit : c'est pas possible qu'ils mettent cet abattoir par terre, il faut qu'il y ait un autre courant d'idée.* » Ce rassemblement était donc une contre-manifestation : « *Notre réussite est totale car déjà ce soir, ils ne sont pas venus* », se satisfait François Lecoq.

Sur une remorque installée en face de l'abattoir, plusieurs agriculteurs ont reproché aux « *végans* » de vouloir « *fermer […] le seul abattoir qu'il reste en Île-de-France,* s'est par exemple indigné Xavier, éleveur porcin de Seine-et-Marne. *S'il disparaît, toute la filière courte du département est menacée.* »

« Ils sont interdits de territoire »

De nombreux représentants politiques Les Républicains du territoire sont également venus affirmer leur soutien à l'abattoir Guy Harang. « *Je déplore qu'une centaine d'emplois implantés dans nos territoires soit ainsi mis en péril* », a déclaré Pauline Winocour-Lefèvre (LR) au nom du conseil départemental. Complété par le député-maire de Houdan, Jean-Marie Tétart (LR), pour qui « *On ne peut pas [...] leur permettre de prendre en otage un établissement pour en faire l'exemple et le ruiner.* »

Plusieurs ont également reproché à l'association L214 d'être « *sectaire* ». « *Des gens ont le droit de refuser de manger de la viande,* reconnait François Lecoq. *Mais il ne faut pas qu'une partie de la population oblige une autre à ne plus manger de viande.* »

« C'est pas possible qu'ils mettent cet abattoir par terre »

A chaque nouvelle annonce de rassemblement devant l'abattoir houdanais, les agriculteurs promettent d'être présents comme cela a été le cas ce jeudi 23 février. « *Ils sont interdits de territoire (le canton de Houdan, Ndlr) par la FDSEA,* prévient François Lecoq en référence à l'association L214. *A chaque fois qu'ils seront là, nous serons là.* »

Trois jours de mise à pied pour l'employé

Présent lors du rassemblement d'agriculteurs du jeudi 23 février, Vincent Harang, le directeur de l'établissement Guy Harang, a indiqué que l'employé mis en cause par la vidéo avait eu « *trois jours de mise à pied.* » Et d'ajouter que cet employé avait désormais l'interdiction de travailler dans les parties où le porc est vivant. « *J'ai vu qu'il était sur un accès de colère* », confie Vincent Harang des gestes de cet employé. Mais il estime que « *la sanction est faite et ça n'ira pas plus loin* ».

En bref

LIMAY Fermeture de la sécurité sociale : « Limay est en résistance »

Plus de 200 personnes se sont rassemblées pour protester contre la fermeture de l'antenne locale de la Sécurité sociale.

Les Limayens continuent de se mobiliser contre la fermeture de leur antenne de la Sécurité sociale. Ce samedi 25 février, plus de 200 personnes ont répondu présents à l'appel du « collectif citoyen » et se sont rassemblées devant la mairie, où est située la sécurité sociale. « *Il n'est pas question de laisser partir notre agence,* annonce à la foule Joël Jegouzo, animateur du collectif. *Elle nous est trop utile au contact direct : l'accueil humain est déterminant pour la meilleure compréhension de nos dossiers.* »

La député Françoise Descamps-Crosnier (PS) et Eric Roulot (PCF), maire de Limay, sont notamment venus apporter leur soutien. Ce dernier a qualifié le projet de fermeture de l'antenne locale de la sécurité social de « *scandale* ». Et d'ajouter sous les applaudissements du public : « *Limay est en résistance* ». Joël Jegouzo indique que la pétition lancée par le collectif a atteint les « *3 000 signatures* ». Avec l'objectif de faire passer ce chiffre à 5 000 d'ici le 6 mars, date à laquelle une délégation doit être reçue par la direction départementale de la CPAM.

En bref

MANTES-LA-VILLE Le doyen des Mantais s'est éteint

Roger Clérisse venait de fêter son 108ème anniversaire, le 12 février exactement. Quelques jours plus tard, le 22 février, le doyen de Mantes-la-Jolie est décédé. Né en 1909, Roger Clérisse était arrivé à Mantes-la-Jolie à l'âge d'un an, il y est resté et a vu la ville évoluer au fil des décennies.

« *Sa disparition est une perte immense pour notre ville, tant il laissera le souvenir d'un homme profondément bon, généreux et ouvert aux autres* », a déclaré Michel Vialay (LR), maire de la commune, dans un communiqué. Roger Clérisse avait été distingué « *citoyen d'honneur de Mantes-la-Jolie* ».

Erratum

Dans notre édition du 1er février, dans l'article L'insertion au cœur du chantier Eole, il était écrit que « *Vinci disposera de 5 000 h en contrats d'insertion* ». Sylvia Chiaro, coordinatrice insertion a souhaité rectifier : « *Les 5 000 h ont été réalisées d'août à décembre.* »

La rédaction présente ses excuses aux lecteurs pour cette erreur.

VILLENNES-SUR-SEINE Un nouveau projet immobilier contesté

Dans le quartier de Breteuil, l'aménagement de parcelles et la construction de logements font réagir les riverains.

Sur les hauteurs de la très chic Villennes-sur-Seine, et plus précisément dans le quartier Breteuil, les riverains s'inquiètent. Une fuite de documents municipaux concernant l'aménagement de parcelles et la construction de 336 logements à l'orée du bois a provoqué l'émoi chez certains d'entre eux. Pour le maire Michel Pons (DVD), « *ce projet n'est qu'une hypothèse. Le permis de construire n'est pas encore déposé et le nombre de logements n'est pas encore arrêté* ».

Sur le document daté du 8 juin 2016, que *La Gazette* s'est procuré, la mention confidentiel est explicite. Pourtant, c'est bien ce document de cinq pages qui a fuité et provoqué la création d'un collectif dans le quartier. Divisés en trois îlots, les 336 logements prévus mélangeraient du collectif et de l'individuel. Des commerces, une résidence intergénérationnelle et des lieux ouverts au public sont également évoqués.

Depuis deux semaines, un collectif nommé « *Sauvons Breteuil* », se monte. A l'origine de cette mobilisation, Jean-Marc Bréhant, aurait reçu aujourd'hui « *une dizaine* » de mails. « *On ne peut pas échapper aux constructions,* note-t-il cependant. *Mais avec ce projet, cela fait environ 1 000 habitants en plus. C'est déraisonnable.* »

Et les biches ?

Les parcelles concernées se trouvent au bout du chemin des Graviers, à l'orée du bois. Se pose aussi pour les riverains, la question environnementale : « *Il y a des biches, des hérissons, des espèces vernaculaires (propres à Villennes, Ndlr). Comment tout cela va-t-il être géré ?* »

Plusieurs réunions concernant les possibilités d'aménagements ont été organisées l'année dernière avec Yvelines aménagement (devenu depuis Citallios, Ndlr). « *On nous avait dit qu'on nous consulterait* », regrette-t-il. Cela n'a visiblement pas été le cas.

Le projet d'aménagement de ces 14 hectares, déclarés constructibles dans le plan local d'urbanisme de 2008 n'est pas nouveau.



LA GAZETTE EN YVELINES

Sur ces 14 hectares près du bois, un projet d'aménagement prévoit la construction de 336 logements.

Lors de la précédente mandature, un promoteur avait présenté un projet à la mairie, refusé par François Gourdon (UMP). « *Ce même projet, on me l'a re-proposé et je l'ai refusé* » détaille Michel Pons.

Zone constructible depuis 2008

Concernant ce nouvel aménagement, l'édile précise : « *Il s'inscrit dans un plan d'ensemble, afin que le tout soit cohérent. Les gens savaient que la zone allait être aménagée. Ce qui change c'est leur réaction.* »

Une réunion de quartier est organisée jeudi 2 mars, à l'école des Sables. Conscient que le problème sera abordé, Michel Pons insiste : « *Dans le plan local d'urbanisme de 2015, la zone constructible a déjà été réduite. Elle pourrait rebaisser encore.* »

Le même problème route de Marolles

Une autre réunion de quartier est prévue le 6 mars, concernant le quartier du Pré aux moutons. Celle-ci promet d'être animée, puisqu'un autre projet immobilier y est contesté : celui de la route de Marolles.

Les riverains ont déposé plusieurs recours contre ce projet du promoteur Corem prévoyant la construction des 87 logements répartis sur cinq bâtiments.

POISSY La sécurité, « affaire de tous »

La troisième session du conseil local de sécurité et de prévention contre la délinquance s'est tenue la semaine dernière. La municipalité souhaite que tous s'impliquent.



LA GAZETTE EN YVELINES

Karl Olive (LR), maire, a mis en avant sa volonté de conserver un CLSPD communal.

La semaine dernière se tenait la troisième session du conseil local de sécurité et de prévention contre la délinquance (CLSPD) de Poissy depuis 2014, en présence des acteurs concernés : policiers municipaux et nationaux, gendarmes, pompiers, mais aussi bailleurs sociaux et référents de quartiers. Une manière pour Karl Olive (LR), maire, de rappeler que la sécurité *« est l'affaire de tous »*.

L'édile, ainsi que Raymond Letellier (UDI), conseiller délégué en charge notamment des pompiers et de la police ont rappellé la nécessité aux bailleurs et référents de quartiers de faire remonter les informations, *« indispensables à la création d'une relation de confiance »*, souligne le conseiller. Notamment concernant *« les rodéos sauvages ou les lieux de cachettes »*, à relayer à la police municipale.

« Tendance à la baisse »

L'édile poursuit, mettant en avant sa volonté de *« conserver un CLSPD communal »* (un CLSPD peut également être intercommunal Ndlr). Tout en n'excluant pas des actions au sein de l'intercommunalité avec un groupe de travail sur la prévention de la radicalisation au sein de la communauté urbaine (voir encadré). Un diagnostic local de sécurité sera également établi cette année.

D'autres dispositifs, entamés dès 2015 ont également porté leurs fruits pour l'élu, comme l'ouverture en soirée de maison de quartier et d'équipements sportifs dans l'ensemble du quartier Saint-Exupéry. Le maire souhaite également souligner la *« collaboration exemplaire »*, entre police municipale et police nationale, dont la signature d'une convention de coordination était à l'ordre du jour.

Aymeric Saudubray, chef de la circonscription de la sécurité publique de Conflans-Sainte-Honorine, et présent à ce CLSPD, ajoute : *« Poissy possède un vrai centre-ville, fréquenté et avec une gare importante, qui peut attirer la convoitise. »*

« Rodéos sauvages »

Cependant, concernant les chiffres des interventions en 2016, *« il y a une tendance à la baisse »*, comparé à l'année 2015. Une seule catégorie échappe à cette règle, celle des affaires de stupéfiants. L'année dernière, 412 procédures ont été recensées contre 306 en 2015. Le commissaire pointe également «des difficultés» dans la cité de Beauregard, ainsi qu'une *« hostilité »* de la part de certains habitants.

Prévenir la radicalisation à la communauté urbaine

Durant l'année 2016, un groupe de travail sur la prévention de la radicalisation a été mis en place à la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), dont la réunion de restitution s'est déroulée au mois de janvier.

Un plan d'actions, orienté sur cinq axes, sera présenté aux équipes municipales. Seront notamment abordées la formation des personnels et les actions sociales menées dans les quartiers prioritaires.

En bref

PORCHEVILLE Le centre de R&D de PCAS « sera une vitrine »

Les repreneurs du site de Covance, ex-Sanofi, ont inauguré les lieux la semaine dernière. Dix mois après le départ de Covance, l'activité reprend pour PCAS.



LA GAZETTE EN YVELINES

Le repreneur de Covance a inauguré les lieux.

L'annonce avait été faite en décembre dernier : le site de Covance, ex-Sanofi, avait trouvé un repreneur en l'entreprise française de chimie fine PCAS. Cette dernière a inauguré son site porchevillois le mercredi 22 février.

Pour l'entreprise, d'un chiffre d'affaires de 192 millions d'euros, l'objectif est de regrouper ses équipes européennes de recherche et développement (R&D). Le site de Porcheville permettra également la fabrication à petite échelle, de l'ordre du gramme ou du kilo, en complément du site industriel limayen de PCAS qui peut fabriquer des produits en tonnes.

« Ce sera une vitrine, assure Christian Moretti, président de PCAS, de ce nouveau site. *On fera venir beaucoup de clients internationaux. »* Pour lancer son centre porchevillois, PCAS a recruté plusieurs anciens salariés de Covance. Notamment pour leur *« connaissance du site »*, indique Christophe Eychenne-Baron, directeur R&D.

Depuis janvier, 25 employés du site de Limay ont rejoint celui de Porcheville avant que les équipes de R&D de PCAS situées à Longjumeau (Essonne) n'arrivent en septembre. A terme, entre *« 100 et 120 »* personnes travailleront sur l'ancien site Sanofi d'après Christian Moretti.

LES MUREAUX Campus EDF : le Département drague les entreprises chinoises

Le président du Conseil départemental des Yvelines s'est rendu à Shenzhen, en Chine, en février, entre autres dans l'optique de faire venir des entreprises chinoises sur l'ex-campus d'EDF.

Début 2016, le campus EDF, 17 ha et 22 000 m² de bâtiments au coeur des Mureaux, était racheté par le Conseil départemental des Yvelines. Il pourrait un jour être peuplé de co-entreprises sino-françaises de nouvelles technologies, entre autres dans le domaine des transports. Les sociétés chinoises auraient ainsi montré un fort intérêt pour venir s'y implanter lors d'une récente visite en Chine de responsables politiques locaux.

Du lundi 6 au samedi 11 février, son président LR, Pierre Bédier (qui n'a pu commenter l'information dans les délais impartis à la publication, Ndlr), a invité Philippe Tautou (LR), président de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO), et le maire muriautin François Garay (DVG) à l'accompagner lors de son voyage en Chine, destiné à conclure un jumelage entre son Département et l'agglomération de Shenzhen (voir encadré).

« Des retombées sur le territoire »

« Le président [du Département] devait signer des accords avec la ville de Shenzhen pour attirer des entreprises aux Mureaux, précisait Philippe Tautou la semaine dernière. *L'arrivée de sociétés chinoises doit nous y permettre de développer des activités liées aux nouvelles tehnologies. Ce serait une sorte de pépinière d'entreprises. Ce que j'attends de ces accords, ce sont des retombées sur le territoire. »*

Venu avec François Garay pour *« montrer aux Chinois qu'il y avait une volonté politique de développer du business avec eux »*, il note cependant : *« On n'en est qu'au tout début d'une histoire, c'est à nous de développer ces contacts, cette relation. »* Chez le muriautin François Garay, l'impatience domine. *« Il faut qu'on passe à l'état opérationnel, avec les protocoles d'accord et le financement »*, souhaite ainsi l'édile.



LA GAZETTE EN YVELINES

« L'arrivée de sociétés chinoises doit nous y permettre de développer des activités liées aux nouvelles tehnologies », indique le président de l'intercommunalité Philippe Tautou.

Bientôt un jumelage entre Yvelines et Shenzhen ?

Le voyage en Chine du président du conseil départemental des Yvelines Pierre Bédier avait surtout pour objectif, au-delà du campus EDF muriautin, de mettre en place un jumelage entre le Département et Shenzhen, l'une des agglomérations les plus riches du pays. Située face à Hong Kong, la surface de sa zone économique spéciale d'environ 2 000 km² est légèrement inférieure à celle des Yvelines. Sa croissance économique, elle, est rien moins que spectaculaire : environ 25 % par an en moyenne depuis 1980. Un jumelage avec les Yvelines constituerait le 83ème réalisé par l'agglomération chinoise. Le Département serait le second en France à se jumeler avec Shenzhen, après la Vienne. Malgré un jumelage dès 1994, *« les bénéfices économiques pour le département sont quasi nuls »*, écrivaient en 2014 les journalistes viennois de *La Nouvelle République* à l'occasion d'un anniversaire de l'accord.

En bref

POISSY Réparation gratuite d'appareils défecteux

Un « repair café » est organisé à l'Atelier du bon vivant le samedi 4 mars par le collectif Repair café Poissy.

Le collectif Repair café Poissy organise son premier « repair café » sur la commune. *« Que faire d'un grille-pain hors-service, d'une bicyclette dont la roue frotte […] ? Les jeter ? Pas question ! »*, indique le communiqué de presse du collectif. Ce dernier donne donc rendez-vous le samedi 4 mars à l'Atelier du bon vivant, au 30 avenue Emile Zola, où des bénévoles aideront les visiteurs à réparer gratuitement les appareils défectueux et objets abîmés de toutes sortes.

« Les jeter ? Pas question ! »

L'objectif du collectif est de *« contribuer à réduire les montagnes de déchets […] en préconisant la réparation »*. Repair café Poissy promet une expérience ludique, conviviale et gratifiante de la réparation. Le premier *« repair café »* yvelinois se déroulera de 10 h à 17 h. Plus de renseignements sur le Facebook du collectif.

MANTES-LA-VILLE Tous ensemble... enfin, presque

L'association Tous ensemble bénéficiait d'une subvention du Conseil départemental. Plusieurs avanies, démenties par la présidente, ont conduit l'institution à indiquer ne pas la reconduire en 2017.

Parmi les douze associations mantevilloises que le Conseil départemental des Yvelines avait choisi de subventionner à travers un contrat social exceptionnel de territoire en 2015, celle-ci pourrait bien être le vilain petit canard. La collectivité locale indique en effet ne pas reconduire la subvention de quelques milliers d'euros dédiée à Tous ensemble, qui revendique 80 membres, en 2017, suite à des faits ayant rendu méfiants plusieurs intervenants locaux.

De l'utilisation indue de locaux publics, en passant par des appels au don à des oeuvres caritatives fictives, sans même compter les accusations de malversations, les faits rapportés semblent problématiques *. L'association Tous ensemble, elle, dément en bloc, assure n'avoir aucun problème, et reste par ailleurs soutenue par la municipalité mantevilloise à travers le prêt de locaux associatifs.

Créée en novembre 2014, l'association a pour objet « *échanger sur les cultures française et marocaine* ». Rapidement, des ateliers couture et cuisine sont organisés par sa présidente, Loubna Baala. La mairie de Mantes-la-Ville, si elle ne délivre pas de subvention, met à disposition les salles associatives du Geci. Des subventions sont obtenues et un appartement associatif partagé est mis à disposition par le Département dans le quartier des Merisiers.

« *Elle avait un jeu de clés qu'elle ne donnait jamais aux autres associations, elle faisait de la rétention de clés, et malgré plusieurs relances ne jouait pas le jeu,* regrette cependant le Conseil départemental. *Ca a même mis le Département en difficulté car l'appartement servait aussi pour que des jeunes voient leurs parents (lors d'ateliers médiatisés, Ndlr).* »

« Elle n'était pas sincère »

Selon nos informations, les intervenants locaux de la collectivité ont également découvert qu'une récolte de dons avait été faite à destination d'un orphelinat au Maroc... dont ils n'ont pu trouver trace. « *Elle n'était pas sincère vis-à-vis des autres associations, elle ne menait pas les actions* », poursuit-on au Conseil départemental. Alors, si l'année dernière, l'institution s'est montrée conciliante, cette année, la subvention ne devrait pas être délivrée : « *C'est un peu fichu.* »



LA GAZETTE EN YVELINES

La mairie de Mantes-la-Ville, si elle ne délivre pas de subvention, met à disposition les salles associatives du Geci à l'association Tous ensemble.

Elle indique cependant être prête à reprendre « *si elle a un meilleur comportement* ». Du côté des salles associatives municipales du Geci, nous avons mis la main sur une lettre signée par plusieurs habitants du quartier du Village, affirmant que la présidente de Tous ensemble a tenté de faire payer à un foyer l'organisation d'une fête privative pour ces locaux strictement réservés aux associations et mis à disposition gratuitement.

Démentis en bloc

Quelque soient les faits portés à la connaissance de la présidente de Tous ensemble, la réponse est vive : celle-ci dément tout en bloc. Khalid Jebbadi, « *simple adhérent* » et apportant « *une aide technique* » à la présidente depuis son adhésion fin 2016, présent lors de l'entretien avec *La Gazette*, « *comprend la position* » de la présidente de Tous ensemble. A plusieurs reprises, les deux précisent à *La Gazette* qu'une après-midi sera organisée pour leurs 80 membres, dimanche 26 février au Geci.

« *J'ai contacté quelqu'un de très haut placé au Département, qui m'a confirmé ne pas avoir ententu parler de quoi que ce soit,* indique-t-il quelques jours plus tard. *La personne m'a même encouragé à faire un dossier et le présenter pour avoir une subvention, ce que nous allons faire.* » En attendant, *La Gazette* s'est rendue au Geci dimanche dernier. A 15 h 30, ni fête, ni membres, ni voitures n'étaient visibles.

* Depuis trois mois, un conflit entre Mantevilloises (voir encadré) a conduit l'une d'elles à solliciter La Gazette. Cette enquête de plusieurs semaines nous a conduit à questionner de nombreux partenaires ou intervenants associatifs comme institutionnels, dont plusieurs ont accepté d'échanger à condition que soit respecté leur anonymat.

Fortes tensions chez les mères de famille du Village

Au sein du quartier mantevillois du Village, où tout le monde se connaît, l'affaire fait grand bruit depuis que l'une d'elle, en conflit ouvert avec la présidente de l'association Tous ensemble, a déposé plainte contre elle. En retour, deux mains courantes pour harcèlement ont été à leur tour faites par la présidente auprès de la police... pendant qu'une seconde plainte, pour menaces de morts, était déposée cette fois-ci contre le mari de la présidente.Alors, chez les mères de famille du Village, chacun, ou plutôt chacune, est sommée de choisir son camp. Aujourd'hui, ces mamans, quelque soit leur niveau d'implication dans l'association, ont en majorité décidé de ne plus prendre parti, laissant les deux ennemies solder leurs comptes devant la justice. Aucune des deux n'envisage cependant de renoncer à cette querelle née d'un différend de quelques dizaines d'euros, et les dénonciations de l'une envers l'autre sont nombreuses.

A la présidente, il est notamment reproché la vente d'une bague comme composée d'or, en réalité plaquée, pour quelques dizaines d'euros toujours exigés en remboursement. *« Elle dénigre mon association, elle a acheté une bague en plaqué or à 50 euros, on n'a jamais vu une bague en or à 50 euros, ça n'existe pas ! ,* répond de son côté la présidente questionnée sur ce conflit. *Je ne vais pas laisser tomber, je suis en train de prendre un avocat. Ne croyez pas que je vais me laisser faire, on ne rentre pas dans la vie des gens comme ça. »*

En bref

LES MUREAUX Des légumes « hors-calibres » pour les écoliers franciliens

Une légumerie de 1 500 m² a été inaugurée le 23 février aux Mureaux. Les légumes des producteurs locaux pourront y être préparés avant de rejoindre les cantines d'Île-de-France.



LA GAZETTE EN YVELINES

La légumerie « permettra de valoriser plus de produits pour lesquels on a aujourd'hui peu de débouchés », d'après l'agriculteur Xavier Dupuis.

La « *première légumerie bio et conventionnelle d'Île-de-France* » a été inaugurée la semaine dernière par les entreprises Elior, géant de la restauration collective et Acade et bio, fabricant de légumes prêts à l'emploi. Elle permettra aux producteurs locaux, qui n'ont généralement pas les outils pour laver et éplucher leurs légumes, de les apporter pour qu'ils soient préparés avant d'être livrés dans les cuisines franciliennes d'Elior.

500 tonnes la première année

La légumerie est déjà associée à trois agriculteurs locaux. Dont Xavier Dupuis, agriculteur installé à la Ferme de la haye muriautine et producteur principal de la légumerie, à qui elle « *permettra de valoriser plus de produits pour lesquels on a aujourd'hui peu de débouchés* » en référence aux légumes « *hors calibre* ». C'est-à-dire trop gros, cassés ou tordus.

D'une surface de 1 500 m², elle a pu ouvrir grâce au soutien d'Elior qui a « *garantit un volume minimum de 500 tonnes la première année […] ce qui correspond à 70 000 repas par jour* », confirme Benoît Drillon, directeur général d'Elior enseignement. Ces légumes sont destinés principalement aux restaurants scolaires d'Île-de-France, mais aussi aux restaurants d'entreprise et du secteur de la santé.

En bref

VALLEE DE SEINE
Le savoir-faire se partage

Une nouvelle série d'ateliers va être lancée par l'association Le Mantois en transition. Des « experts » dans certains domaines viendront partager leur savoir faire.

L'association Le Mantois en transition lance début mars une série d'ateliers Partage de savoir-faire. « *Dans l'écologie et le développement durable, il y a beaucoup de théorie mais aussi du savoir-faire* », souligne Olivia Sautereau, co-présidente du Mantois en transition.

« *Le but est qu'à chaque fois, on trouve un expert qui puisse transmettre son savoir-faire* », explique Olivia Sautereau. Par exemple, le premier atelier du samedi 4 mars à la salle des Aînés de Buchelay, portera sur les vélos.

Jean-Yves Bohic, organisateur du Répare café de Bazemont viendra « *présenter les points de sécurité, comment réparer les vélos, etc* », détaille la co-présidente du Mantois en transition. Avec l'objectif qu'après cette démonstration, les participants puissent « *à leur tour le refaire* ».

Premier atelier sur les vélos

Le deuxième atelier présentera des astuces pour diminuer le gâchis alimentaire le samedi 25 mars à la librairie la Nouvelle réserve de Limay. Le troisième sera centré sur comment faire des semis et les entretenir, le samedi 22 avril au jardin partagé de Mantes-la-Jolie. Plus de renseignements au 06 13 39 29 41 ou par courriel à mantoisentransition@gmail.com.

MANTES-LA-JOLIE Val Fourré : drones et hélicoptères pour renforcer la sécurité

Depuis le mois de décembre une « expérimentation de sécurité renforcée » est testée. Depuis, le quartier est régulièrement survolé par les hélicoptères des forces de l'ordre.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Outre Mantes-la-Jolie, ce dispositif est testé à Orly (Val-de-Marne), à La Grande-Borne (Essonne) et dans la cité des Francs-Moisins à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).

Depuis le mois de décembre, les Mantais peuvent les entendre depuis le centre-ville. Plusieurs fois par semaine, et plutôt en début de soirée, le quartier du Val Fourré est survolé par des hélicoptères dans le cadre d'une « *expérimentation de sécurité renforcée* », explique *Le Parisien*. Un dispositif approuvé sur le fond par le maire Michel Vialay (LR).

Le dispositif prévoit également, selon le quotidien francilien, un déploiement plus important des forces de l'ordre avec l'arrivée d'une quarantaine de CRS dans la commune. Il préconise également l'utilisation de drones et de voitures équipées du système de détection des plaques d'immatriculation de voitures volées.

« Sans aucune concertation »

Une expérimentation qui pour le Parti communiste Français vise à « *stigmatiser une commune toute entière et l'ensemble de ses habitants assimilés de fait à des délinquants* », fait-il savoir par communiqué le 23 février dernier, fustigeant « *un déploiement de forces aveugles* ». « *Sans aucune concertation j'ai appris un jour qu'à partir du lendemain comme dans d'autres villes il y aurait une expérience de sécurité renforcée* », déplore Michel Vialay, de la mise en place de l'expérimentation. Toutefois, l'édile marque son accord sur le fond : « *Je pense qu'en tout cas, la population du Val Fourré aspire à avoir de la tranquillité, de la sécurité et qu'il est important de toujours avoir des moyens pour assurer cette sécurité.* »

Au mois d'octobre dernier, il écrivait d'ailleurs au Ministère de l'Intérieur « *pour dire comment je pensais que notre commissariat de police nécessitait d'être renforcé* ». Un renforcement que demande également le Parti communiste Français, demandant par communiqué « *une augmentation des effectifs de police nationale permettant la re création de multiples contacts […] avec les habitants* ».

Outre Mantes-la-Jolie, ce dispositif est testé dans trois autres communes : à Orly (Val-de-Marne), à La Grande-Borne (Essonne) et dans la cité des Francs-Moisins à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Contactée par *La Gazette*, la préfecture des Yvelines a précisé : « *Ce dispositif est piloté par la préfecture de police. Cependant, à l'heure actuelle, il n'y a aucune communication.* »

TRIEL-SUR-SEINE
Le jet de pierres perturbe la circulation

Dans la soirée du samedi 25 février, un jet de pierres a occasionné un retard de 50 minutes sur un Transilien en provenance de Paris-Saint-Lazare et en direction de Mantes-la-Jolie. Vers 19 h 30, la SNCF informe les policiers qu'un projectile a été lancé au niveau de la vitre du conducteur, où un impact est effectivement constaté par les forces de l'ordre. Examiné par les pompiers, le chauffeur n'est pas blessé, mais cesse son service pour la soirée. Le train s'est arrêté pendant 50 minutes, le temps d'effectuer un changement de chauffeur.

VERT Trahi par son mouchoir

En fin de semaine dernière, un quinquagénaire a été condamné par le tribunal correctionnel de Versailles à six mois de prison ferme, rapporte *Le Parisien*. C'est sa 45ème condamnation. L'homme a été reconnu coupable d'un cambriolage qui s'était produit à Vert en mai 2016. Une tronçonneuse, une débroussailleuse et une visseuse avaient été dérobées dans un garage. Les gendarmes avaient retrouvé un mouchoir dans le jardin avec des traces de l'ADN du cambrioleur. Durant son procès, le prévenu a nié les faits, s'estimant victime d'un complot.

MANTES-LA-JOLIE
Un exhibitionniste dans le Paris-Rouen

Cette jeune australienne gardera un mauvais souvenir de son voyage entre Paris Saint-Lazare et Rouen, dans l'après-midi du 23 février. Alors qu'elle est dans le train, un homme de 57 ans aurait commencé à s'exhiber sexuellement devant la jeune femme de 21 ans.

Elle effectue alors un signalement et le suspect sera arrêté par les effectifs de la brigade spécialisée de terrain lors du passage de l'Intercités en gare de Mantes-la-Jolie peu avant 15 h. Le quinquagénaire, résidant à Vernon (Eure) a été placé en garde à vue pour expliquer précisément son geste.
Cette interpellation a également occasionné pour les voyageurs un retard de 18 minutes.

MANTES-LA-JOLIE L'évadé de l'hôpital interpellé

Sa cavale aura duré un peu plus d'une semaine mais elle s'est terminée jeudi dernier. Le jeune homme de 24 ans, originaire du Val Fourré a été interpellé par les policiers du commissariat de Mantes-la-Jolie dans le quartier. Il a été placé en garde à vue pour évasion.

Le Mantais avait été arrêté une première fois le 12 février dernier pour un défaut de permis de conduire. Il était également en possession d'objets à la provenance douteuse. Le lendemain, il avait prétexté se sentir mal et avait été amené à l'hôpital François Quesnay, sous escorte. Alors qu'il était ausculté, il en avait profité pour prendre la fuite.



CHANTELOUP-LES-VIGNES
Huit interpellations pour trafic

Ce trafic concernait des drogues dures. Les huit jeunes, âgés de 18 à 20 ans ont été mis en examen.



ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Lors des perquisitions, 3 000 euros en espèces ont été retrouvés chez l'un des suspects. En revanche pas de traces de résine de cannabis, d'héroïne ou de cocaïne.

Mardi 21 février, dans la matinée, les policiers du commissariat de Conflans-Sainte-Honorine ont procédé à l'interpellation de huit Chantelouvais, âgés de 18 à 20 ans, dans la cité de la Noé. Ils se livraient à un trafic de drogues dures sur la place du Trident, au cœur de la cité.

Une procédure en 2014

Les jeunes Chantelouvais ont été identifiés grâce à un travail de surveillance effectué par les forces de l'ordre pendant plusieurs semaines. Ce travail a également permis d'identifier les rôles de chacun, en tant que vendeur ou en tant que guetteur. Lors des perquisitions, 3 000 euros en espèces ont été retrouvés chez l'un des suspects.

En revanche pas de traces de résine de cannabis, d'héroïne ou de cocaïne. « *Il n'y a jamais, ou alors très peu, de stock à Chanteloup* », détaille une source proche de l'enquête. Lors de leur garde à vue, tous ont nié les faits. Ils ont été mis en examen le jeudi 23 février à Versailles. Une information judiciaire a été ouverte.

« *En 2014, une procédure avait déjà été réalisée* », détaille une source proche du dossier. Depuis, le trafic avait repris mais dans une « *moindre mesure* ». Lors de cette procédure, une quinzaine de personnes, âgées de 16 à 30 ans avaient été interpellées le 1er avril, relate *Le Parisien*. Le trafic drainait des clients venus de toute l'Ile-de-France.

LES MUREAUX
Il tente de s'échapper en moto-cross

Alors qu'ils effectuent le contrôle d'un jeune Muriautin sur le chemin de halage, les policiers de la patrouille pédestre sont confrontés à un refus d'obtempérer de la part de ce dernier, casqué et sur une moto-cross non immatriculée. Pour tenter de s'échapper, l'adolescent de 16 ans aurait foncé sur les fonctionnaires. Il finira sa course dans un véhicule stationné à proximité. Les forces de l'ordre ont ainsi pu l'interpeller sans incident et le conduire au commissariat des Mureaux. La moto a également été remisée au commissariat.

MEULAN-EN-YVELINES
Il cassait des rétroviseurs

Vendredi dernier, le tribunal correctionnel de Versailles a condamné un homme de 29 ans à une peine de six mois de prison ferme, détaille *Le Parisien*. Les faits remontent au mois d'octobre 2016. Le prévenu avait été interpellé sur le parking de l'hôpital de Meulan-en-Yvelines en pleine nuit.

Il venait de détruire les rétroviseurs de neuf voitures appartenant au personnel. L'homme a reconnu les faits, expliquant qu'il avait entendu des voix lui demandant d'aller retrouver ses parents à l'hôpital. Comme il ne les trouvait pas, il s'est défoulé sur les voitures.

MANTES-LA-JOLIE
Un règlement de compte au couteau

Un jeune Mantais de 19 ans a été hospitalisé suite à une agression engageant son pronostic vital.

Jeudi 23 février, dans la soirée, les policiers du commissariat de Mantes-la-Jolie se rendent au centre hospitalier François Quesnay. Ils ont été contactés par le service des urgences de l'hôpital, suite à l'arrivée d'un Mantais de 19 ans.

Cinq plaies dans le dos

Le jeune homme présente des blessures faites par arme blanche et a été déposé vers 20 h 20 par une personne qui s'est rapidement éclipsée en voiture. Au total, la victime a cinq plaies dans le dos, dont une près du cœur qui engage son pronostic vital. Elle a été opérée et trois heures plus tard, son pronostic vital n'était plus engagé.

La victime est « *très connue* » des services et les premiers éléments laissent penser à un règlement de compte. A l'arrière de son domicile, dans le secteur des Peintres dans le quartier du Val Fourré, les policiers ont retrouvé des traces de sang, là où se serait déroulée l'agression.

La suite de l'enquête a été confiée à la sûreté départementale des Yvelines.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE
Ils agressaient les ados à la gare

Deux jeunes majeurs ont été condamnés mardi dernier par le tribunal de Versailles. Avec leurs complices, ils rackettaient leurs victimes à la gare.

Mardi dernier, deux jeunes hommes, âgés de 18 et 19 ans ont respectivement été condamnés à six et dix mois de prison ferme par le tribunal correctionnel de Versailles. Pendant plusieurs semaines, avec deux complices mineurs originaires du Val d'Oise, ils avaient extorqué trois adolescents.

Saisi à la gorge

Les premiers faits remontent au 12 février, à la gare de Conflans Fin d'Oise. La première victime se fait interpeller par trois personnes qui lui réclament de l'argent et son téléphone portable. Un peu plus tard, l'équipe récidive et menace avec une bombe lacrymogène une deuxième victime. Ils lui extorquent 60 euros.

La troisième agression sera la plus violente : le 17 février, un jeune homme leur oppose une résistance. L'un des membres du trio le saisit alors à la gorge et le frappe. Bilan, dix jours d'ITT. Les policiers du commissariat de Conflans-Sainte-Honorine déploient alors un dispositif de surveillance le lendemain pour interpeller les agresseurs. Lors des perquisitions, les policiers ont retrouvé les vêtements correspondant à ceux décrits par les victimes.



VALLEE DE SEINE Les apnéistes avaient rendez-vous à Mantes

Après une édition 2016 réussie, la section plongée de l'Association sportive mantaise (ASM) a réuni 41 compétiteurs pour son second meeting. L'ASM y réalise de bons résultats.



LA GAZETTE EN YVELINES

Céline Gilg termine à la 4ème place en statique, avec 3 minutes et 26 secondes en apnée.

Ce samedi 25 février, la section plongée de l'Association sportive mantaise (ASM) organisait la deuxième édition de son meeting de plongée annuel à la piscine Asquasport de Mantes-la-Ville. Après une édition 2016 qui avait rassemblé 25 participants, celle de cette année a attiré 41 compétiteurs d'Île-de-France et des Hauts-de-France. Tous espéraient décrocher leur sélection pour les Championnats de France des 12, 13 et 14 mai prochains à Montluçon.

Parmi les participants se trouvaient « *trois anciens champions de France et une championne des Yvelines, Céline Gilg de l'ASM* », apprécie Frédéric Gracia, membre de la section plongée de l'ASM. Les plongeurs s'affrontaient dans trois disciplines : la statique où il faut rester le plus longtemps possible en apnée, la dynamique avec palme et sans palme, où il faut parcourir la plus longue distance en apnée.

Une médaille d'argent

Au cours de cette compétition, l'ASM a décroché une médaille d'argent en dynamique avec palme grâce à Paul Gerard (17 ans) qui a parcouru 106,76 mètres. Céline Gilg a quant à elle obtenu son meilleur classement en statique (4ème), en tenant en apnée 3 minutes et 26 secondes. Dans la même discipline, Bruno Hervé de l'ASM décroche lui la 5ème place.

FOOTBALL Mantes patronage devient Mantes-la-Ville FC

Avec l'objectif que les joueurs se reconnaissent dans le nom du club, le club de football de Mantes-la-Ville, Mantes patronage, a changé de nom.

Lancé en 2015, le club de football Mantes patronage Football Club (FC) a changé de nom la semaine dernière. Il est ainsi devenu le Mantes-la-Ville FC. « *On voyait sur le terrain qu'il manquait quelque chose,* confie Christophe Martinez, président du club. *Les joueurs ne se reconnaissaient pas dans le nom du club.* »

« Une offre supplémentaire sur Mantes »

Les dirigeants ont donc réalisé un sondage auprès des licenciés et des parents en leur proposant plusieurs choix. Et Mantes-la-Ville FC est sorti gagnant.

Un changement de nom qui s'accompagne d'un changement de logo. Deux ans après ses débuts, le club compte 175 licenciés dans toutes les catégories. « *C'est une offre supplémentaire sur Mantes, pour ceux où le club voisin est surchargé ou n'ont pas le niveau* », explique Christophe Martinez.

FOOTBALL La bonne série des Mureaux continue

En déplacement sur le terrain d'Issy-les-Moulineaux, les Muriautins ont décroché la victoire (0-1). Ce troisième succès leur permet de s'accrocher à la seconde place de Division d'honneur.

Pour la troisième fois consécutive, l'équipe première des Mureaux s'est imposée. Pour le compte de leur 17ème rencontre en Division d'honneur (DH), les Muriautins l'ont emporté sur la pelouse d'Issy-les-Moulineaux (0-1). Le but synonyme de victoire a été inscrit en toute fin de rencontre par Semedo (85ème minute).

C'est leur troisième victoire d'affilée sur l'exact même score et donc sans prendre de but, permettant aux Muriautins d'être la meilleure défense du championnat avec seulement 13 buts encaissés. « *On a la meilleure défense et cela montre notre solidité,* a déclaré Dominique Gomis, le coach, au *Parisien. Cela nous permet de bien voyager.* »

Ces précieux points engrangés pour la course à la montée permettent aux Mureaux de rattraper l'actuel leader, Versailles, qui a dû se contenter d'un match nul ce week-end.

Meilleure défense du championnat

Les Muriautins, toujours seconds de DH, comptent désormais quatre points de retard sur les Versaillais avant un déplacement à Evry, avant-dernier de DH, le week-end prochain.

HANDBALL Premier succès des Conflanaises en Nationale 1

Pour le compte de la 12ème journée de Nationale 1, l'équipe féminine de Conflans-Sainte-Honorine a décroché sa première victoire de la saison.

La montée cette saison en Nationale 1 (N1) est compliquée pour les féminines du club de handball de Conflans-Sainte-Honorine. Si elles n'avaient jusque-là pas remporté le moindre match en 11 rencontres, cette affirmation n'est plus vraie. Les Conflanaises se sont imposées à domicile contre Angoulême (5ème du championnat sur 12) au terme d'une rencontre serrée (29-28).

Une rencontre serrée

Les féminines de Conflans ont dominé pendant la quasi-intégralité du match, à l'exception de la fin de la première mi-temps où Angoulême va mener pendant moins de trois minutes. Alors qu'un but sépare les deux équipes (15-16) au retour des vestiaires, les Conflanaises vont rapidement revenir au score pour repasser devant au bout de deux minutes. Avance qu'elles ne lâcheront plus.

Malgré ce succès, Conflans reste à la dernière place de la N1. Fleury-les-Aubrais et Bègles, respectivement 10 et 11ème, comptent quatre et trois points d'avance sur les handballeuses locales. Prochaine rencontre le week-end prochain avec un déplacement à Bergerac, l'actuel second de N1.

FOOTBALL Défaite sur penalty pour le FC Mantois

En déplacement à Bergerac, les Mantevillois ont perdu (1-0) sur un penalty inscrit à la 65ème. Ils redescendent à la 13ème place du groupe A de CFA, premier relégable.

Dans le cadre de la 20ème journée du groupe A de CFA, le FC Mantois se déplaçait sur la pelouse de Bergerac (2ème). Tout juste sortie de la zone rouge après leur victoire contre Nantes la semaine dernière, les sang et or y rechutent après avoir perdu par le plus petit écart possible (1-0). Ce match contre les seconds du groupe A a été serré mais les Mantevillois ont concédé le seul but de la rencontre sur un penalty inscrit par Pinto (65ème).

A la 13ème place (sur 16) du championnat avant la rencontre, cette défaite positionne désormais le FC Mantois à la 14ème position, à un point du premier non-relégable, Chateaubriant. Les sang et or n'ont pas de rencontre de CFA le week-end prochain, ils rencontreront Saint-Malo (7ème) le samedi 11 mars à domicile.

VOLLEY-BALL Les Conflanais commencent bien les playoffs

C'est par une victoire que le Conflans-Andrésy-Jouy volley-ball (CAJVB) a démarré sa phase de playoffs en s'imposant contre le centre de formation de Rennes.

Les volleyeurs du Conflans-Andrésy-Jouy volley-ball (CAJVB) jouaient leur premier match de playoffs ce dimanche 26 février. A domicile contre le centre de formation de Rennes, les Conflanais se sont imposés 3 sets à 1 (26-24, 25-21, 17-25, 25-20). Ils se positionnent donc à la 5ème place du classement (sur 8).

Victoire 3 sets à 1

« *Les joueurs d'Olivier Le Flem et Thierry Da Silva ont abordé cette rencontre avec beaucoup de sérieux, dans leur dynamique de victoires actuelle, ce qui leur a permis de maîtriser les deux premiers sets, non sans avoir lutté face à des adversaires jeunes mais au gabarit impressionnant* », indique le communiqué du CAJVB.

Si Rennes s'est imposé dans le troisième set, les volleyeurs locaux ont dominé le suivant pour remporter le match. Ces trois points de la victoire sont précieux pour le CAJVB qui part avec du retard dans ces playoffs. En effet, le classement prend en compte les résultats des matchs de la première phase, dans laquelle les Conflanais avait accusé quatre défaites.

TAQUET TR
Électricité - Éclairage public
Forte de ses 68 années d'expériences l'entreprise TAQUET implantée au coeur des Yvelines, est votre partenaire pour
La maintenance, la Conception, la Réalisation et la Modernisation
de vos réseaux et installations électriques.
Nos spécialités :
- Eclairage public, signalisation lumineuse tricolore et illuminations festives
- Basse & moyenne tension
- Détection, diagnostic & géoréférencement des réseaux secs
- Courant faible & courant fort
- Domotique TEBIS, contrôle d'accès
- Réseaux informatiques, vidéo protection
- Détection incendie & intrusion...
La reconnaissance officielle de notre savoir-faire
QUALIFICATION ME4 TN4
(maintenance et travaux neufs en éclairage public)
50, rue de Sablonville - 78510 Triel-sur-Seine
www.taquet.fr - tél. : 01 39 74 01 90 - fax. : 01 39 70 65 23

Tous cyclistes EN YVELINES

du **samedi 4** au **lundi 6 mars 2017**

Course cycliste **Paris-Nice**
75e édition

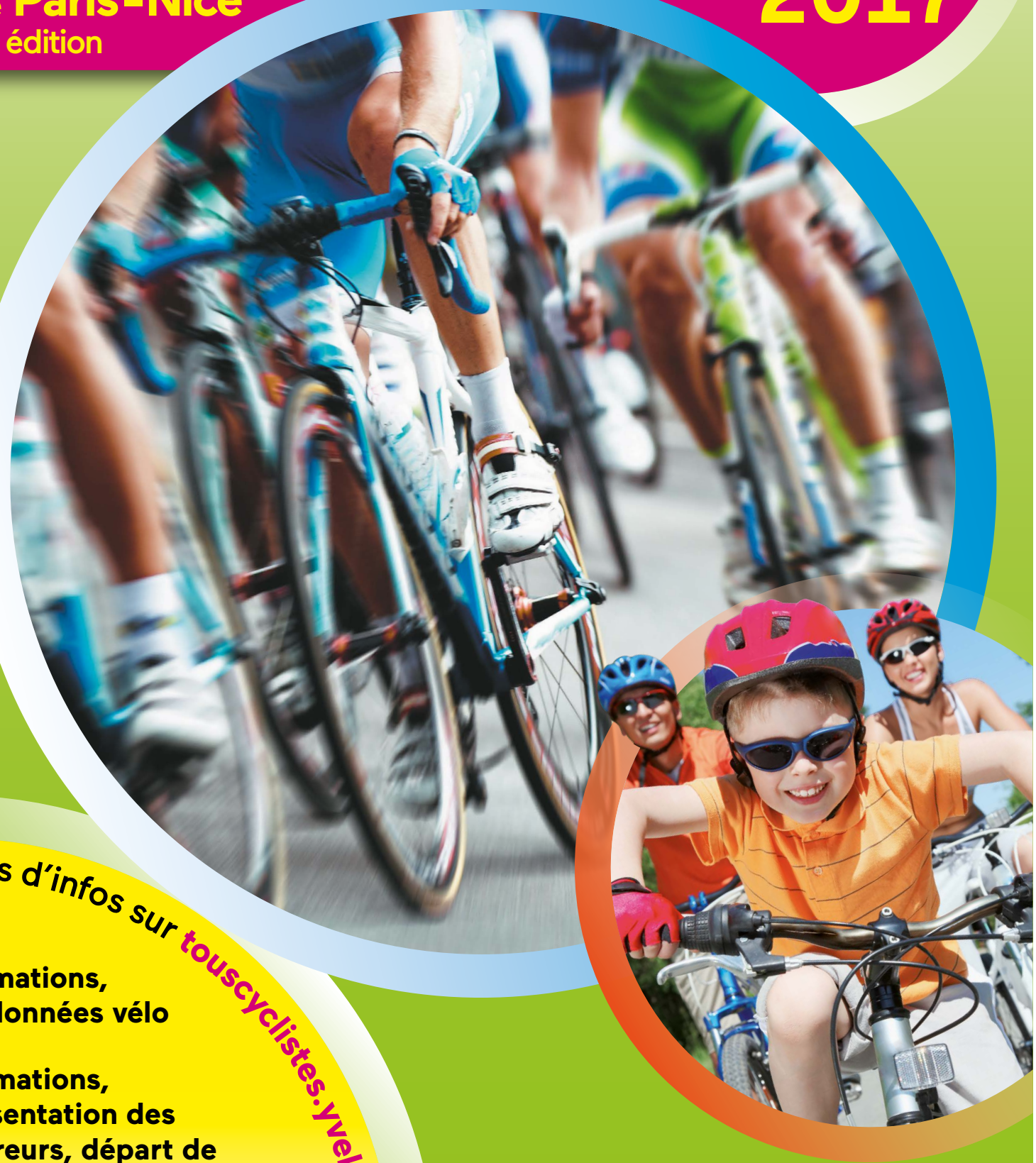

Plus d'infos sur touscyclistes.yvelines.fr

BOIS D'ARCY

Samedi de 13 h à 18 h ● Animations, randonnées vélo

Dimanche de 9 h 30 à 17 h 30 ● Animations, présentation des coureurs, départ de la première étape Bois d'Arcy > Bois d'Arcy

ROCHEFORT-EN-YVELINES

Lundi à partir de 10 h ● Présentation des coureurs
Départ de la 2e étape Rochefort-en-Yvelines > Amilly

Bois d'Arcy

Suivez-nous sur et

PARIS NICE

Yvelines
Le Département

DÉPARTEMENT PARTENAIRE

LES MUREAUX Une semaine dans l'espace

La première édition du festival Ciel en Seine aura lieu du lundi 6 au dimanche 12 mars. De nombreux événements sont prévus des conférences aux ateliers, en passant par des expositions et projections.



DR

Des baptêmes de l'air en montgolfières sont organisés au Parc du Sautour.

La commune organise sa première édition de *Ciel en Seine*. Du lundi 6 au dimanche 12 mars, une multitude d'événements seront organisés. Boris Venon, adjoint chargé de la communication, se satisfait que la commune organise « *le seul festival sur l'aérospatiale d'Île-de-France* ». Le communiqué de presse promet : « *cinéma, observation, montgolfière, conférences scientifiques [...]* ».

L'ouverture de *Ciel en Seine* sera assurée par les célèbres frères Bogdanoff. Ils donneront une conférence sur le thème du tourisme spatial le lundi 6 mars à 20 h 45 à l'espace des Habitants. L'entrée est libre sur réservation au 01 30 91 24 30 ou par courriel à accueil_mediatheque@mairie-lesmureaux.fr. Toute la semaine, plusieurs films seront projetés au cinéma Frédéric Dard, dont *Les figures de l'ombre*, le mardi 7 mars en avant-première. Le vendredi 10 mars, une observation du ciel est organisée avec les médiateurs du Parc aux étoiles. L'occasion d'apprendre « *à se repérer dans le ciel nocturne et à reconnaître les principales constellations* », indique le communiqué qui précise que les observations se feront « *à l'œil nu, […] à la lunette ou au télescope* ». Plusieurs ateliers et expositions sont également prévus tout au long de la semaine.

Le samedi 11 mars à 14 h, des baptêmes de l'air en montgolfière seront proposés au Parc du Sautour pour le tarif de 5 euros. Toujours le 11 mars, une soirée spéciale Star Wars est programmée au cinéma Frédéric Dard. Avec entre autres un atelier sur la science-fiction, une démonstration d'un combat de sabres lasers, un concours de déguisement et la projection des deux derniers opus de la saga sortis au cinéma.

Le programme complet est disponible sur le site internet de la commune.

Concours de courts-métrages

Dans le cadre de *Ciel en Seine,* un concours de courts-métrages est organisé. Pour participer, rendez-vous au cinéma Frédéric Dard le vendredi 3 mars à 21 h. C'est à ce moment-là que le thème précis du concours sera dévoilé. Les participants auront alors cinq jours pour imaginer, tourner et monter leurs films. Les courts-métrages devront ensuite être remis au cinéma le mercredi 8 mars au plus tard, et les meilleurs y seront diffusés le lendemain à 20 h 45.

ACHERES Le Sax se met au fado

Le temps d'un week-end, le Sax met le fado à l'honneur avec l'organisation de plusieurs concerts et d'une dégustation.

Le fado, genre musical portugais, a souvent la part belle dans la programmation du Sax. Cette année, c'est tout un week-end qui lui sera consacré. Du jeudi 2 au dimanche 5 mars, la culture lusophone ne sera pas en reste. Le premier événement aura lieu à *la Clef* de Saint-Germain-en-Laye avec la projection d'un documentaire sur Lucia de Carvalho suivi d'un concert de cette dernière.

Les événements suivants prendront place au Sax d'Achères. Le vendredi 3 mars à partir de 19 h, une dégustation gratuite de produits portugais est organisée, avec un concert des Tambours d'Achères et de la Batucada Senzala 78. Le samedi 4 mars à 20 h 30, le Cap-Vert sera à l'honneur avec un concert de Mariana Ramos et Djêu. Les tarifs de ce concert sont compris entre 12 et 18 euros.

Suivi le dimanche 5 mars à 18 h, d'un concert de fado avec Carminho et Lucia de Carvalho. Carminho est considérée comme l'une des figures de proue du fado nouvelle génération. Les tarifs de ce concert sont entre 14 et 24 euros. Plus d'informations sur lesax-acheres78.fr, au 01 39 11 86 21 ou par courriel à reservation@lesax-acheres78.fr.

HARDRICOURT Concert de jazz

L'église d'Hardricourt sera parée d'or et de rouge pour la venue de Patricia Setbon et le Jazz Friends Quintet le samedi 4 mars. Ensemble, ils promettent un programme qui « *traverse le swing, la bossa et la comédie musicale pour nous faire redécouvrir les plus grands standards de Cole Porter, Georges Gershwin ou Duke Hellington* », promet le communiqué. Le concert de jazz sera donné à 20 h 30 et l'entrée est de 10 euros. Les réservations peuvent être faite par courriel à contact@lesfestivesd-hardricourt.fr, au 06 08 18 23 42 ou sur la page Facebook de l'événement.

FONTENAY-SAINT-PERE L'église Saint-Denis accueille 90 choristes

La Chorale Et Caetera dirigée par Salvatore Bonomo donnera un concert à l'église Saint-Denis le dimanche 5 mars à 15 h. Près de 90 choristes devraient investir les lieux pour interpréter des chants contemporains, de la variété française et internationale. Le prix des places est de 5 euros pour les adultes et gratuit pour les enfants. Réservation et règlement conseillés en mairie. Plus de renseignements au 06 34 70 07 87, au 07 61 43 84 64 ou sur 123etcaetera.fr.

LIMAY Une conférence sur le lien entre violences et inégalités sociales

L'Université populaire du 78 propose une conférence Comprendre les violences à la lumière des inégalités sociales le samedi 4 mars de 15 h à 18 h, à la librairie La nouvelle réserve. Les associations Attac78 Sud et Nord animeront cette conférence.

« *Pourtant, qu'est ce que la violence ? Quelles en sont les causes ? Les conséquences ? Quels sont les liens entre violences et inégalités sociales ? Peut-on considérer que la réaction violente aux inégalités sociales est légitime en démocratie ?* », questionne l'annonce de l'événement. L'entrée est libre mais l'inscription est souhaitée par courriel à up78@laposte.net.

GARGENVILLE Le jazz s'installe aux Maisonnettes

Les Maisonnettes de Gargenville accueillera le Jazz club de l'École nationale de musique, de danse et de théâtre de Mantes-en-Yvelines (ENM). Le vendredi 3 mars à 20 h, quatre musiciens donneront un concert intitulé Healing Songs. Sur scène, un trombone, un piano, une basse et une batterie assureront la soirée. Les tarifs sont compris entre 2 et 12,5 euros. Réservations auprès de l'ENM par courriel à accueil@enm-mantes.fr ou au 01 34 77 88.

MANTES-LA-JOLIE Performance de sable en mouvement

Le Collectif 12 accueillera la compagnie 1-0-1 pour deux représentations de Haraka. Cette performance allie sable en mouvement, vidéo et lumière.

La compagnie 1-0-1 donnera deux représentations de son spectacle Haraka au Collectif 12. Ce terme signifie « *mouvement* » en arabe. Dans cette performance, l'artiste Christophe Guillermet est muni de capteurs et fait danser du sable et les images issu de trois grands jets de cinq mètres de haut.

Des capteurs pour manipuler le sable

« *Mon corps contrôle et exprime,* indique l'artiste dans le communiqué du Collectif 12. *C'est une danse intérieure, l'écoute de mon mouvement. Dans mes gants, les capteurs qui me permettent de manipuler en temps réel sable, vidéo et lumière.* »

Les deux représentations auront lieu le vendredi 3 mars à 20 h 30 et le samedi 4 mars à 18 h. Les tarifs sont compris entre 5 et 10 euros. Informations et réservation au 01 30 33 22 65, par courriel à contact@collectif12.org ou sur le site internet collectif12.org.



DR

Deux représentations seront données les vendredi 3 et samedi 4 mars.

HOUDAN

Exposition de peinture à l'Office de tourisme

Du 2 au 30 mars, l'Office de tourisme du pays houdanais (OTPH) expose des œuvres de Daniel Dumetz. L'artiste peintre « *revendique un certain éclectisme dans les styles, figuratif, impressionnisme, abstraction lyrique ; et les thèmes traités, il manifeste toutefois une prédilection pour les portraits* », indique le communiqué de l'OTPH.

L'exposition sera donc principalement centrée sur ces portraits, mais quelques autres œuvres seront présentées. Le vernissage de l'exposition en présence de l'artiste aura lieu le samedi 4 mars, de 11 h à 12 h. Plus de renseignements par téléphone au 01 30 59 53 86.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE Le fils Eastwood en concert à Simone Signoret

Kyle Eastwood sera en concert au théâtre Simone Signoret le samedi 4 mars à 20 h 30. Avant d'être le fils du célèbre acteur Clint Eastwood, Kyle Eastwood est surtout musicien, bassiste et contrebassiste, leader d'un quintet de jazz. « *Entre jazz pur, électro rythmé et funk entraînant, sa musique se révèle tonique, pleine de grooves puissants et de thèmes inventifs* », annonce l'événement.

Les tarifs sont compris entre 12 et 28 euros. Informations et réservations sur theatre-simone-signoret.fr, au 01 34 90 90 90 ou sur place.

CHANTELOUP-LES-VIGNES Le salon Palette est de retour

L'annuel salon Palette est de retour au complexe socioculturel Paul Gauguin. Du mercredi 1er mars au samedi 4 mars, le salon rassemblera des artistes amateurs du territoire ainsi que deux artistes professionnels, un peintre et un sculpteur, qui seront exposés en tant qu'invités d'honneur. Le thème de cette onzième édition est la musique. Le vernissage, plutôt qu'ouvrir le salon, viendra le clôturer le samedi 4 mars à 18 h. La remise des prix aura lieu à ce moment-là, suivie d'une soirée autour d'un buffet et d'un concert de jazz. L'entrée est gratuite. Plus de renseignements sont disponibles sur le site internet de la commune.

Retrouvez l'ensemble de nos émissions dans leur intégralité sur notre site www.lfm-radio.com et en vidéo sur notre chaîne Youtube RadioLFMOfficiel.

YVELINES Luc Charles, l'action pour l'engagement des jeunes

Luc Charles, porte-parole des Jeunes avec Macron Yvelines, prône l'engagement dans la promotion de l'action politique chez les jeunes.



LFM RADIO

« On a la volonté de faire des événements à Rambouillet, à Sartrouville et à Versailles, dans un objectif d'expansion du territoire, d'aller chercher les jeunes là où ils sont », explique-t-il.

Luc Charles est une espèce en voie de disparition : il fait partie de ces 9 % de jeunes qui sont engagés politiquement. Lui, son action, il a décidé de la dédier à celui qu'il décrit comme « *un vrai progressiste* », l'ex-ministre de l'économie et candidat à l'élection présidentielle Emmanuel Macron.

Luc Charles, depuis peu porte-parole du mouvement des Jeunes avec Macron dans les Yvelines, était la semaine dernière venu porter l'étendard de son engagement sur le plateau de *La Matinale* de *LFM*. Cet engagement, qui pourrait sembler surprenant au vu de la relation actuelle entre les jeunes et la politique, lui le voit comme naturel.

« *S'intéresser à la politique c'est avoir la capacité de changer les choses, et quand on est jeune, on a toujours un avenir, une croyance, quelque chose que l'on veut réaliser, c'est pour cela que j'incite les jeunes à s'y engager* », explique-t-il au micro de *LFM*. Quant à son rôle de porte-parole du candidat d'En marche, il le prend très au sérieux « *Ca demande beaucoup de travail, beaucoup d'investissement et de sacrifices qui sont parfois difficiles, mais ça me permet d'espérer et de ne pas être résigné.* »

La résignation qui touche sa génération, Luc Charles l'a combattue assez tôt à travers son action dans un syndicat étudiant. Celui qui se décrit comme un produit de « *la formation des pairs par les pairs et de l'éducation populaire* » a de nombreux projets pour continuer de combattre ce sentiment.

Son message pour l'engagement, c'est désormais à la jeunesse des quartiers populaires qu'il veut l'adresser : « *Les jeunes dans les quartiers populaires sont désintéressés car ils n'ont plus d'espoir. Nous, on a envie de leur dire faites-vous représenter, parce que c'est avoir la possibilité d'exprimer ce dont vous avez besoin.* »

C'est désormais à la concrétisation de sa lutte contre l'exclusion qu'il s'attelle. Ainsi, le jeune homme commence à planifier ses projets en vue de la prochaine élection. « *On a la volonté de faire des événements à Rambouillet, à Sartrouville et à Versailles, dans un objectif d'expansion du territoire, d'aller chercher les jeunes là où ils sont* », explique-t-il.

MANTES-LA-JOLIE L'équipe d'Alibi.com de retour dans les Yvelines

Philippe Lacheau et toute son équipe étaient au cinéma pour l'avant-première d'Alibi.com. Le réalisateur est revenu sur l'attachement qu'il a pour son département de naissance.

La semaine dernière est sorti le nouveau long-métrage de Philippe Lacheau, *Alibi.com*. Le réalisateur désormais habitué des succès au box-office était pour l'occasion venu présenter son film au cinéma CGR. L'occasion de revenir sur les conditions un peu particulières du tournage, puisque le film a été tourné à l'Etang-la-Ville, non loin de Poissy : les Yvelines est d'ailleurs le département d'origine des trois acteurs principaux et du réalisateur.

Une caractéristique que l'équipe revendique bravement : « *On est très fiers des Yvelines et on représente le 78* », a expliqué Philippe Lacheau à la foule venue assister à la représentation du film en avant-première. Pour Julian Arruti, il s'agit aussi d'une fin de tournée mémorable : « *Ca fait plaisir de finir cette tournée dans le 78* ».

A la sortie, la mayonnaise semble avoir pris, et les critiques sont dithyrambiques : « *C'est vraiment très drôle, on ne s'attendait à rien et pourtant nous avons bien ri* », explique une spectatrice. Il ne reste plus qu'à espérer que l'histoire de Greg, créateur d'une entreprise qui procure des alibis en tout genre, ait le même succès dans toute la France que dans son département d'origine.



UNIFRANCE FILMS

De retour dans les Yvelines, l'équipe du film Alibi s'est adonnée à une séance de questions-réponses avec les Mantais.

Loisirs

HOROSCOPE

Bélier : Vous serez branché sur du cent mille volts ! Uranus, Mars et Jupiter accentuent outrageusement votre énergie, ce qui risque de vous pousser à commettre des imprudences.

Taureau : Une petite baisse de forme (un possible virus de saison) vous rendra moins performant. Vous pourriez stresser devant le manque de résultats, surtout si votre entourage vous met la pression.

Gemeaux : Vos projets s'accélèrent et prennent une dimension plus importante. Si vous avez l'impression d'être dépassé par les événements, n'hésitez pas à vous faire aider. Vous trouverez aisément des appuis autour de vous.

Cancer : Acceptez de regarder les choses en face. Vous vous apercevrez qu'il est grand temps d'apporter des changements significatifs à votre vie de tous les jours. Une nouvelle donne entraînera de nouveaux repères à acquérir. Vous y parviendrez !

Lion : Les astres vous rechargent en énergie tout au long de la semaine ce qui vous donne une longueur d'avance sur vos concurrents. Vous mettrez tout en oeuvre pour que vos actions portent leurs fruits et ce sera une réelle réussite.

Vierge : Une semaine un peu laborieuse en raison de multiples dissonances. Face aux difficultés, fiez-vous à votre intuition et affirmez votre position. Vous ne manquerez pas de retenir l'attention de votre direction et de faire tourner la situation en votre faveur.

Balance : Aucune difficulté ne résistera à votre capacité de déduction, à votre habileté. Par ailleurs, une remarquable intuition vous guidera vers les bons plans et les bonnes personnes à contacter en cas de besoin. Une semaine où votre efficacité fera date !

Scorpion : Une semaine très agréable à vivre avec un relationnel particulièrement chaleureux. Vous vous sentirez très à l'aise dans n'importe quel environnement ou milieu de travail. Vos échanges vous apporteront de réelles satisfactions.

Sagittaire : Sérieux, concentré, motivé, ambitieux, n'en jetez plus ! On aura du mal à vous arriver à la cheville. Accro au boulot, il faudra vous forcer pour vous accorder quelques moments de répit. Pensez à votre famille, qui ne vivra pas les choses de la même manière...

Capricorne : Mis en exergue par la présence du Soleil, de Mercure et de Neptune conjoints, le domaine de la communication et des relations proches sera votre priorité. Vous excellerez dans les négociations ou autres démarches, qu'elles soient écrites ou orales.

Verseau : Le principal intérêt de votre semaine se portera sur une action caritative. Vous ressentirez le besoin de donner, d'aider, encouragé.

Poissons : Vous sortirez de votre mutisme pour le plus grand plaisir de vos proches. Habituellement peu bavard, vous ne vous arrêterez plus de converser avec les uns et les autres pour leur plus grand bonheur.

par horoscope.fr

SUDOKU : niveau moyen

6		4		9			3	1
	1							5
5	9			7	1			6
			7		8			2
	2			5			8	9
4		8	2	3		6	1	
8					3		2	
2			8		5			3
1	3	5		2	7	9	6	8

SUDOKU : niveau difficile

5	9						1	
			2	5				8
			3		9		2	
	2		9			1		5
	5		1				7	
6	8					2		
2	3	7			5		9	
	6		7				8	

Les solutions de ces sudokus sont consultables sur la page Facebook de La Gazette en Yvelines. Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

METEO

Mercredi 9°/11°

Jeudi 9°/11°

Vendredi 13°/13°

Samedi 10°/9°

Dimanche 9°/9°

Lundi 5°/12°

Mardi 6°/12°

La Gazette en Yvelines
Journal hebdomadaire gratuit d'information locale

Directeur de la publication : Lahbib Eddaouidi

Journalistes : Loris Guémart, Damien Guimier, Lucile Giroussens.

Mise en page : Sébastien Dailleux

Site web : lagazette-yvelines.fr
Facebook : la gazette en Yvelines
Twitter : @GazetteYvelines

8 rue Porte aux Saints - 78200 Mantes-la-Jolie
Tél. : 09 54 82 31 88
redaction@lagazette-yvelines.fr
numéro ISSN 2431-1960

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE
DANS UN NOUVEAU QUARTIER
PLEIN D'AVENIR

Bouygues Immobilier
Bien plus pour vous

PROCHAINEMENT

Achères

Horizon
Du studio au 4 pièces



bouygues-immobilier.com

0 810 152 104 Service 0,06 € / min + prix appel

Bouygues Immobilier, SAS au capital de 138.577.320 €, SIREN 562 091 546 RCS Nanterre, siège social, 3 boulevard Gallieni à Issy les Moulineaux (92130), intermédiaire en opération de banque catégorie mandataire Intermédiaire en Opérations de Banque (MIOB) inscrit à l'ORIAS sous le n° 13006299. Architecte : Atelier Cap Architecture Christian Plateau. Illustrations : Infime. Document et illustration non contractuels. - Grenadines & cie - 02/2017.